

# «Elle renforcera les capacités de production nationale», a souligné Bedoui

ANP

**3 narcotrafiquants en possession de 19 kg de kif traité arrêtés à Tlemcen**

Page 2



**INFORMER ET PENSER LIBREMENT**



ALSALAM BANK

www.alsalamalgeria.com  
tawassol@alsalamalgeria.com

Quotidien National d'Information - 8<sup>e</sup> Année - Samedi 23 février 2019  
18 Djoumada El Tani 1440 - N° 2026 - Algérie : 10 DA / 1 €

Abdelkader Messahel à la Haye :

## «L'Algérie, un gage de stabilité et de sécurité régionales»

Dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue aux Pays-Bas, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a animé à La Haye, devant un panel d'experts, à l'Institut néerlandais des relations internationales «Clingendael Institute», une conférence sur «l'approche algérienne en matière de déradicalisation et de lutte contre le terrorisme et son impact sur la sécurité régionale».

Lire page 4



Education nationale



### Benghabrit souligne l'attachement de son département à la consécration de l'Algérianité dans le cursus scolaire

Page 5

10<sup>e</sup> session de la commission mixte algéro-koweïtienne



### Raouya copréside les travaux

Page 6

Manifestations à Alger et dans plusieurs wilayas  
**Des revendications d'ordre politique exprimées par les citoyens**

Page 3

ASBU et UAR

## Alger, unique ville au monde à abriter 2 centres d'échanges de nouvelles et de programmes de 2 unions régionales distinctes

Alger est la seule ville au monde qui abrite deux centres d'échanges de nouvelles et de programmes de deux unions régionales distinctes. Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a souligné à la presse, en marge de la pose de la première pierre du nouveau centre, que cet événement «marque la détermination de l'Algérie à honorer ses engagements vis-à-vis de ses partenaires arabes et africains, suite aux instructions du président de la République, pour faire de l'Algérie, à travers le centre d'échanges de nouvelles et de programmes télévisuels et radiophoniques, «le pivot d'une coopération médiatique panarabe et panafricaine, de portée internationale», a-t-il soutenu.

>> Lire page 5



L'Echo Sportif

Dopage  
**Y a-t-il eu trafic dans le cas du joueur Naili ?**

Ligue des champions  
**Le CSC en conquérant en Egypte**

Pages 23 & 22

ANP

## 3 narcotrafiquants en possession de 19 kg de kif traité arrêtés à Tlemcen

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale a arrêté, le 21 février 2019, à Tlemcen - 2<sup>e</sup> Région militaire, 3 narcotrafiquants en leur possession 19 kg de kif traité, alors que des détachements combinés de l'ANP ont saisi à Blida - 1<sup>e</sup> RM et Skikda - 5<sup>e</sup> RM, 959 comprimés psychotropes. Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont saisi 15 457 litres de carburants à Souk-Ahras,

Tébessa et El-Tarf - 5<sup>e</sup> RM, tandis que d'autres détachements ont arrêté 33 orpailleurs à Djanet - 4<sup>e</sup> RM et Tamanrasset - 6<sup>e</sup> RM, et saisi 17 pompes électriques, 11 broyeurs de pierres, 3 marteaux-piqueurs, 3 groupes électrogènes, 2 fusils de chasse, 2 paires de jumelles et 2 motocyclettes. Dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, des éléments des garde-côtes «ont appréhendé 19 émigrants clandestins à bord d'une embarcation de construction artisanale à El-Tarf 5<sup>e</sup> RM».



### Boumerdès 97 cas de gastroentérite signalés dans la commune d'Ammel

Quatre-vingt-dix-sept cas de gastroentérite ont été signalés entre mercredi et jeudi, au niveau de la commune d'Ammel, dans la wilaya de Boumerdès, «suite à la consommation de l'eau d'une fontaine publique alimentée par un puits privé, de mauvaise qualité bactériologique», indique le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. «Les patients qui ont présenté des signes de gastroentérite avec fièvre, vomissements et diarrhées, ont tous été traités en ambulatoire et aucune complication n'a été relevée», précise le ministère dans un communiqué. Le puits à l'origine des cas ainsi que la fontaine publique «ont été condamnés et une large campagne de sensibilisation a été menée sur le danger de la consommation de toute eau émanant de points d'eau non contrôlés». Le ministère de la Santé rappelle, à cet effet, que «la consommation d'une eau non contrôlée et non traitée peut être source de maladies graves».

### Lutte contre la criminalité Récupération de 16 millions de dinars dérobés du complexe laitier de Birkhadem

Les services de la brigade mobile de la police judiciaire de Birkhadem (Alger) ont récupéré les 16 millions de dinars en liquide dérobés, samedi dernier, du complexe laitier à Birkhadem et arrêté 3 individus impliqués dans cette affaire, a-t-on appris, jeudi, auprès du chef de la brigade, le commissaire principal, Taleb Fouad. «Suite à des informations faisant

état d'un vol par effraction ayant ciblé le complexe laitier de Birkhadem, une enquête a été ouverte et a permis l'identification et l'arrestation, en moins de 24 heures, du principal mis en cause et de 2 de ses acolytes, ainsi que la récupération des 16 millions de dinars dérobés au niveau du site», a indiqué le commissaire principal, Taleb Fouad, lors d'une

conférence de presse au siège de la brigade. Les mis en cause ont été arrêtés au niveau de Blida et Tipasa suite à l'extension des compétences et du mandat de perquisition, a souligné le commissaire principal révélant que l'opération avait permis de récupérer le véhicule et outils utilisés dans l'opération de vol.

### Saïda Découverte d'un couple assassiné à son domicile

Un homme et son épouse ont été découverts, ce jeudi, assassinés à leur domicile familial dans la commune de Tircine (Saïda), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Ces derniers sont intervenus pour transférer les corps des victimes, âgés de 71 et 61 ans, du domicile familial, situé au village «Benalouche», vers le service de médecine légale de l'hôpital «Ahmed Medeghri» de Saïda, selon le chargé d'information à la direction de la Protection civile. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances de cette affaire.

### Blida Saisie de plus de 11 quintaux de kif traité

Un réseau international de trafic et de contrebande de drogue a été démantelé à Blida par les éléments du groupement de la gendarmerie de cette wilaya qui ont saisi, lors de cette opération, une quantité de plus de 11 quintaux de kif traité. Ce réseau de trafiquants de drogue est composé de 12 individus, âgés entre 25 et 61 ans, tous des repris de justice, spécialisé dans le transport de drogue à travers certaines wilayas et vers d'autres pays à partir des limites territoriales ouest de la wilaya, en passant par des wilaya du centre du pays pour atteindre les frontières est et sud-est du pays. La mise hors d'état de nuire de ce réseau est intervenue suite à l'exploitation, par la Gendarmerie nationale, de renseignements faisant état de la présence d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogue activant au centre-ville de

Blida. Une enquête a été ouverte et a permis, au bout de trois mois, d'identifier et d'interpeller tous les membres de ce groupe. En plus de la quantité de drogue saisie, la gendarmerie a également récupéré, dans le cadre de cette même opération, 17 véhicules touristiques et utilitaires utilisés pour le transport du produit stupéfiant, d'une somme de 10,580 millions de dinars dinars, revenus de ce trafic, de 65 téléphones portables et de cartes SIM, de documents administratifs falsifiés (permis de conduire, carte nationale d'identité) et autres matériels (GPS, micro-portable). Il y a environ une semaine, les mêmes services de la Gendarmerie nationale avaient démantelé un réseau de trafic de drogue et de blanchiment d'argent, et saisi une quantité de 32 kilos de kif traité.

### Oran et Tissemsilt Deux éléments de soutien aux groupes terroristes neutralisés

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 20 février 2019, 2 éléments de soutien aux groupes terroristes à Oran et Tissemsilt - 2<sup>e</sup> Région militaire, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a découvert et détruit, lors d'une opération de fouille et de ratissage, menée dans la localité de Béni Bouatab, wilaya de Chlef - 1<sup>e</sup> RM, 2 bombes de confection artisanale. Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et dans la continuité de l'opération de qualité ayant permis de démanteler un réseau criminel de trafic de drogues composé de 12 criminels et de saisir une immense

quantité de kif traité s'élevant à 11 quintaux et 20 kg, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Tipasa - 1<sup>e</sup> RM, 4 narcotrafiquants et saisi 42,9 kg de kif traité, 4 véhicules touristiques et des armes blanches. Par ailleurs, «un détachement de l'ANP a appréhendé, à Tamanrasset - 6<sup>e</sup> RM, 10 orpailleurs et saisi 3 détecteurs de métaux et 2 véhicules tout-terrain, tandis que des garde-côtes ont arrêté à El-Kala - 5<sup>e</sup> RM, 3 plongeurs sans autorisation en possession d'outils de plongée et divers objets», ajoutant que «6 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Aïn Guezam - 6<sup>e</sup> RM».



Édité par la Sarl ECHO Médias Algérie	<b>Directeur Général</b> Fondateur Tewfiq Meraou	<b>Directeur de la Publication</b> Ahsene Saaid	<b>Siège Social</b> : 32, Avenue de Maubeuge - Alger <b>Rédaction</b> : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02	Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59	• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.
	L'ECHO D'ALGERIE Quotidien National d'Information	<b>Rédacteur en Chef</b> Mouloud Hamdi  <b>Directeur Technique</b> Walid Boumaaraf	<b>Direction de la publicité</b> : Tél-Fax : 023 54 23 04  بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Compte N° : 005001114002013631013		
www.lechodalgerie-dz.com		E-mail : echodalgerie@gmail.com		@echodalgerie_dz	

Présidentielle 2019

## Sellal appelle les directeurs de campagne de Bouteflika à respecter «tous les candidats»

Le directeur de campagne du candidat Abdelaziz Bouteflika, a appelé, jeudi à Alger, les directeurs de campagne au niveau des wilayas à «respecter tous les candidats, s'en tenir aux lois de l'Etat et à ne pas verser dans des polémiques qui ne servent pas le pays».

Présidant une réunion regroupant l'ensemble des directeurs de campagne du candidat Bouteflika au niveau des 48 wilayas, Sellal a mis l'accent sur la nécessité de respecter tous les candidats, soulignant l'impératif «d'éviter de verser dans la polémique qui ne sert pas le pays, à faire preuve de sincérité et à s'en tenir aux lois de la République». Après avoir mis en avant l'importance de «mener une campagne électorale au niveau des wilayas qui soit à la hauteur de la réputation et du parcours du candidat Bouteflika», Sellal a rappelé les réalisations du Président Bouteflika, notamment l'édification des fondements de l'Etat, les droits de la femme, la paix et la réconciliation nationale, l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, l'habitat et les réformes politiques et économiques ayant consolidé la puissance de l'Algérie au

double plan, régional et international. S'agissant de l'opération de collecte des signatures au profit du candidat Bouteflika, le directeur de campagne a fait savoir que les signatures ont dépassé les chiffres réalisés en 2014», mettant en avant «l'engouement de toutes les franges du peuple algérien, les partis de l'Alliance présidentielle en sus de 20 autres formations politiques soutenant Bouteflika». A ce propos, l'ancien Premier ministre a affirmé qu'«aucun citoyen n'a été obligé de signer ces formulaires», relevant que «cette opération a été accueillie favorablement, ce qui présage d'une participation positive à la prochaine présidentielle». La Conférence du consensus national que Bouteflika compte organiser, s'il est élu, sera «ouverte à toutes les parties afin de sortir avec des réformes consensuelles», a soutenu Sellal.

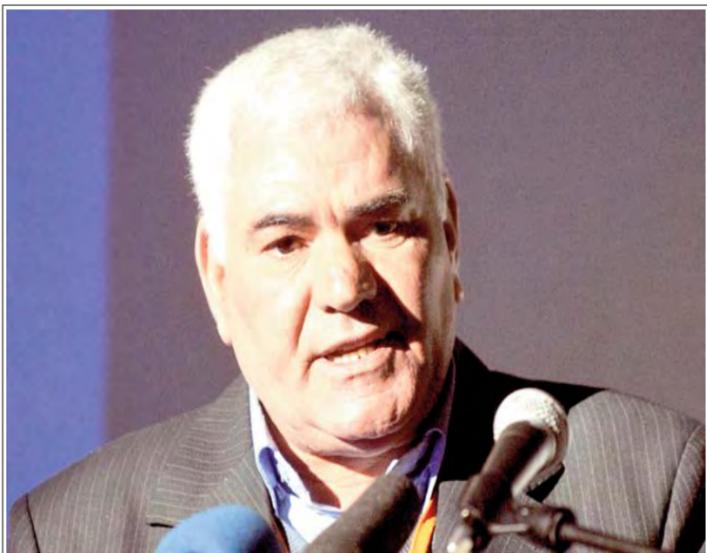


FFS

## Laskri : «Le parti œuvre à sauvegarder la stabilité du pays»

Le Front des forces socialistes (FFS) «fait tout pour sauvegarder la stabilité du pays», a affirmé, hier à Ath-Yenni (40 km au sud de Tizi-Ouzou), Ali Laskri, coordinateur de l'instance présidentielle de ce parti. «Le FFS œuvre à sauvegarder la stabilité dans notre pays et à éviter le chaos et la réédition des scénarios», éprouvés dans d'autres pays, a-t-il déclaré lors d'un meeting avec des militants de son parti. Laskri a, à cette occasion, réitéré l'initiative du FFS pour une sortie de crise et la revendication d'une Assemblée constituante, soulignant que c'est une «revendication qui tire ses racines du mouvement national et qui a été portée par Aït Ahmed à l'indépendance du pays».

Assurant que le FFS «défend son projet dans la transparence», il a souligné «la nécessité de mener l'Algérie vers la démocratie», appelant la jeunesse à «être patriote et à lutter pour le changement à travers toutes les régions du pays». «Etre patriote c'est lutter pour le changement et aussi s'opposer au libéralisme et à la mondialisation qui sert à piller les richesses des nations», a soutenu Laskri en citant l'exemple de la Libye, de la Syrie, du Venezuela et même du Brésil. Il a rappelé que la décision du FFS de ne pas participer à la prochaine élection présidentielle «émane du conseil national du parti et doit être portée par tous les militants, à tous les niveaux».



Manifestations à Alger et dans plusieurs wilayas

## Des revendications d'ordre politique exprimées par les citoyens

Plusieurs centaines de citoyens, des jeunes pour la plupart, se sont rassemblés après la prière du vendredi à Alger et dans d'autres régions du pays pour appuyer des revendications d'ordre politique, a-t-on constaté sur place.

Encadrés par un dispositif sécuritaire renforcé, les manifestants brandissaient des drapeaux et des banderoles sur lesquelles on pouvait lire «oui à la justice», «marche pacifique» et «changement et réformes». Les manifestants ont également demandé au président sortant de renoncer à sa candidature à un nouveau mandat.

Les forces de sécurité ont bloqué tous les axes et rues adjacentes menant vers la Place du 1er Mai afin d'empêcher les manifestants d'y affluer en provenance des quartiers environnants.

Poursuivant leur marche pacifique, des manifestants ont emprunté la rue Hassiba Ben Bouali pour se rendre à la Grande Poste puis à la Place des Martyrs, marquant une halte devant le siège de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation.

Au niveau de la Place des Martyrs, la situation semblait calme et les magasins ouverts avec une présence limitée des forces de sécurité. A Kouba, sur les hauteurs d'Alger, des dizaines de jeunes se sont rassemblés au niveau du quartier de l'Appreval où ils ont

été encadrés par les forces antiémeutes, alors que la situation était calme à El Harrach, Bachdjarrach, Hussein-Dey et El Madania où les citoyens vauquaient normalement à leurs occupations.

Dans le quartier populaire de Belouizdad, des groupes disparates de jeunes ont tenté de rejoindre la Place du 1er Mai vers laquelle les routes et rues y menant avaient été fermées. Pour rappel, les marches et les manifestations sont interdites à Alger, en vertu d'un décret exécutif daté de juin 2001 interdisant tout rassemblement ou manifestation dans la Capitale.

### Les manifestations ont touché plusieurs wilayas

Des marches et des rassemblements similaires ont marqué d'autres wilayas, par ailleurs, rapporté des correspondants de l'APS, sans signaler d'incidents. A l'est du pays, à l'instar de Annaba, Constantine, Béjaïa, Batna, et Oum El Bouaghi, des manifestants ont scandé les mêmes mots d'ordre contre un nouveau mandat.

Des wilayas du centre ont également vu des manifestations similaires qui se sont déroulées dans le calme. C'est le cas à Tizi-Ouzou, Bouira, Boumerdès et Tipasa.

Dans l'Ouest du pays, des centaines de



citoyens sont sortis dans des marches pacifiques à Oran, Tiaret, Mostaganem et Relizane, pour exprimer leur opinion sur l'élection présidentielle. Ces manifestations qui se sont déroulées dans le calme, n'ont enregistré aucun dépassement ou incident, a-t-on constaté.

Dans le Sud du pays, des rassemblements et

des marches pacifiques ont été également organisées pour appeler au changement. Des centaines de citoyens, tous âge confondus, ont marché à Ouargla et Laghouat, et des marches à travers les artères principales des villes de Touggourt, Hassi-Messaoud, Adrar et El Oued.

A. S.

## Abdelkader Messahel à la Haye : «L'Algérie, un gage de stabilité et de sécurité régionales»

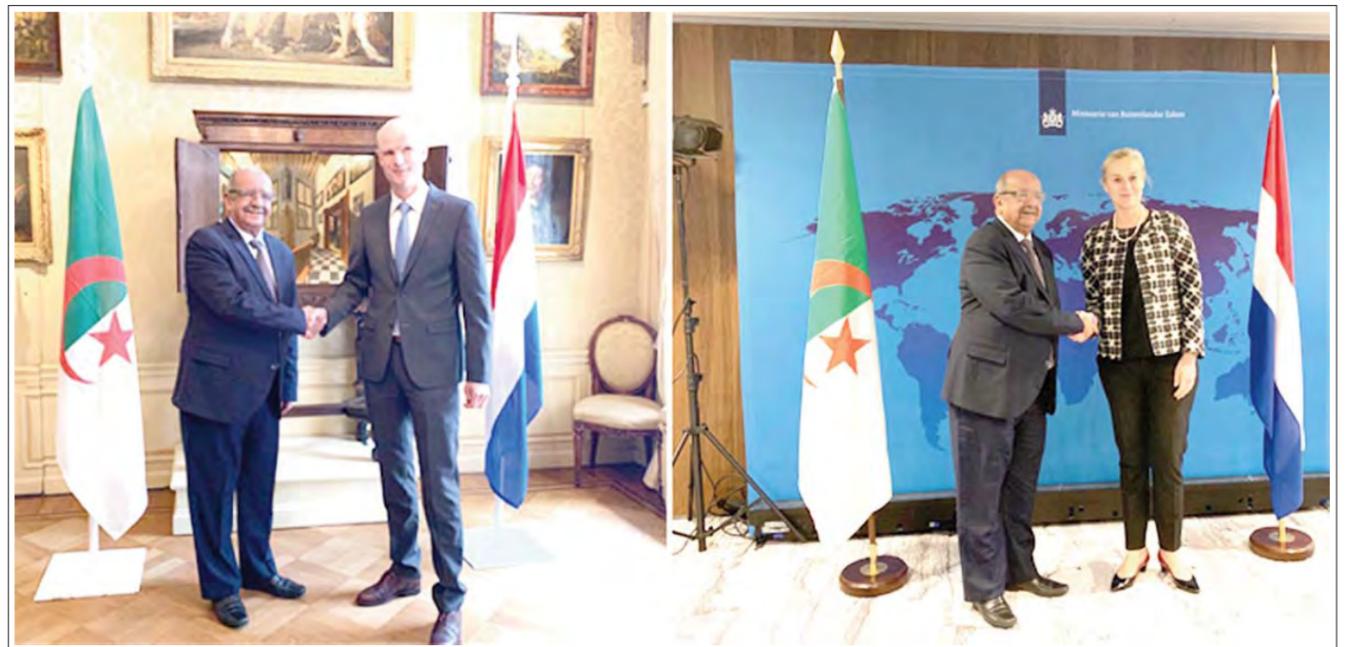
Dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue au Pays-Bas, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a animé à La Haye, devant un panel d'experts, à l'Institut néerlandais des relations internationales «Clingendael Institute, une conférence sur «l'approche algérienne en matière de déradicalisation et de lutte contre le terrorisme et son impact sur la sécurité régionale».

Dans son intervention, le ministre des Affaires étrangères a indiqué que «l'Algérie ne ménage aucun effort pour contribuer autant que faire se peut à l'avènement de la paix, la sécurité et la stabilité dans sa région qui connaît, depuis quelques années déjà, un haut niveau d'instabilité, d'insécurité et une grande volatilité, notamment en Libye et dans la bande sahélo-saharienne», ajoutant que ces efforts restent «basés sur des principes clairs, de non-ingérence, d'équidistance et d'appropriation par les acteurs eux-mêmes des processus de règlement». Le ministre des Affaires étrangères a passé en revue les différentes menaces et défis qui connaissent la région sahélo-saharienne et l'Afrique du Nord, ainsi que leurs répercussions sur la stabilité de l'ensemble de la région. Dans ce cadre, il a cité notamment le terrorisme, la radicalisation, le crime organisé ainsi que l'immigration clandestine massive. Il a, dans ce cadre, exposé les efforts de l'Algérie pour faire face à ces défis, sur le plan national, avec la mobilisation des forces de l'Armée Nationale Populaire et des forces de sécurité, ainsi que sur le plan régional en apportant son concours aux pays de la région, dans la limite de ses moyens, notamment à travers la formation de troupes spécialisées, l'équipement et le partage de renseignements et d'expériences. Le ministre des Affaires étrangères a également mis un accent sur le lien étroit entre les impératifs de sécurité et le développement en exposant, dans le même temps, les efforts de l'Algérie pour la modernisation du pays et le développement socio-économique. Le ministre des Affaires étrangères Abdelkader Messahel a aussi indiqué que l'Algérie, de par son expérience nationale dans la lutte contre le terrorisme qu'elle a vaincu, est devenue aujourd'hui un acteur majeur dans la coopération internationale dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, un acteur dont l'expérience est très sollicitée en vue de prévenir également la radicalisation et l'extrémisme violent. C'est ainsi qu'il a rappelé les résultats des conférences organisées par l'Algérie dans le cadre du Forum mondial de l'ITte contre le terrorisme (GCTF), où elle copréside le groupe de travail sur le renforcement des capacités des pays de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que le rôle qu'elle assure au sein du continent africain, à travers la Haute mission du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en tant que leader de l'Union africaine sur la lutte contre le terrorisme, et dont le dernier rapport a été approuvé par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, donnant lieu à une décision qui reprennent les propositions du président de la République pour faire face au fléau du terrorisme et, notamment, au phénomène du retour des combattants terroristes étrangers.

Abdelkader Messahel a souligné que l'Algérie a, ainsi, apporté une contribution importante à l'effort international de lutte contre le terrorisme et elle continue à le faire pour qu'aucun autre pays n'endure les souffrances que le peuple algérien a connues.

**Messahel souligne la nécessité d'une approche globale pour assurer la paix et la stabilité régionales**

Dans son intervention, le ministre des Affaires étrangères a mis en exergue l'importance d'une approche holistique pour assurer et préserver la paix et la stabilité dans la région. Dans ce cadre, il a indiqué qu'une telle approche doit focaliser non seu-



lement sur les aspects sécuritaires mais aussi sur les aspects de gouvernance, du développement socio-économique, ainsi que la lutte contre toutes les formes de marginalisation ou de stigmatisation. C'est dans cet esprit que le ministre des Affaires étrangères a fait un exposé sur les efforts de l'Algérie dans ce sens, en rappelant les cinq piliers sur lesquels reposent la politique algérienne en la matière, à savoir, « le respect et la promotion des droits de l'homme, l'attachement aux vertus du dialogue pour la résolution des divergences et le règlement des crises et conflits, le recours aux politiques de concorde civile et de réconciliation nationale conduites par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la conviction que la démocratie constitue l'antidote au discours extrémiste et sectaire ainsi que la mise en œuvre d'une politique de déradicalisation axée sur la promotion du référent religieux national, la protection des composantes de l'identité nationale (islam, arabité et amazighité) de toute exploitation, la lutte contre le discours extrémiste et sectaire, et la lutte permanente et structurelle contre les facteurs de marginalisation, d'exclusion ou de stigmatisation politiques, économiques, culturelles, sociales ou encore contre l'injustice et les inégalités sociales». S'appuyant sur le nombre très insignifiant des Combattants terroristes d'origine algérienne dans les rangs des groupes terroristes, le ministre des Affaires étrangères a indiqué que malgré ce succès de l'approche algérienne, il y a lieu de rester vigilant en raison du fait que «la bête immonde du terrorisme a la capacité de se régénérer rapidement».

**Messahel s'entretient avec son homologue néerlandais Stef Blok...**

Dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue au Pays Bas, le ministre des Affaires étrangères Abdelkader Messahel s'est entretenu, à La Haye, avec son homologue Néerlandais, Stef Blok. L'entretien a porté sur les relations bilatérales et les voies et moyens de leur renforcement et diversification. Les deux ministres se sont félicités de la qualité des relations politiques et de la concertation bilatérale entre les deux pays sur les questions d'intérêt commun. Concernant les relations économiques et commerciales, les deux parties ont procédé à une évaluation de l'état de mise en œuvre

des actions de la coopération bilatérale, notamment à la lumière des résultats de la commission mixte de coopération économique et technique, tenue le 9 mai dernier à Alger, sous la co-présidence des deux ministres. Dans ce cadre, les deux ministres sont convenus de poursuivre et de renforcer la coopération bilatérale et de l'étendre à de nouveaux domaines prometteurs dont le tourisme et l'agriculture. La coopération dans le domaine de la formation a également été largement débattue par les deux parties qui se sont félicités du niveau atteint dans ce cadre. L'entretien a également été l'occasion pour les deux ministres de procéder à un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun. Ils ont ainsi évoqué la situation dans leurs régions respectives, les situations de crises et de conflits notamment au Mali, en Libye et au Sahara occidental ainsi que les menaces liées au terrorisme, à la radicalisation, au crime organisé et à l'immigration clandestine. Au terme des entretiens, les deux ministres sont convenus de poursuivre leurs efforts communs à l'effet de soutenir la dynamique actuelle que connaissent les relations algéro-néerlandaises.

**... Et Sigrid Kaag, ministre du Commerce extérieur et de la Coopération au développement**

Abdelkader Messahel s'est aussi entretenu avec Sigrid Kaag, ministre du Commerce extérieur et de la Coopération au développement des Pays-Bas. Les deux ministres ont passé en revue l'état de la coopération économique, des échanges commerciaux et d'investissement entre les deux pays. Ils ont relevé avec satisfaction le développement progressif que connaissent les échanges économiques entre les deux pays. Dans le même sillage, le ministre des Affaires étrangères a appelé à la dynamisation des rencontres entre les communautés d'affaires des deux pays en vue de mettre à profit le potentiel de coopération qu'offrent les économies algérienne et néerlandaises.

Les deux ministres ont également évoqué les possibilités et les opportunités de coopération dans le domaine des énergies renouvelables et de la protection de l'environnement.

Examinant la coopération internationale dans le domaine du développement, ils ont, par

ailleurs, évoqué la nécessité de prendre en charge, par le biais de la coopération internationale, les problématiques de développement, qui restent parmi les principales sources de préoccupations ayant trait à la paix et à la stabilité à travers le monde, à la radicalisation et à l'immigration clandestine.

**Le MAE rencontre les représentants de la communauté nationale établie aux Pays-Bas**

Dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue aux Pays-Bas, Messahel a rencontré les représentants de la communauté nationale établie aux Pays-Bas. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des rencontres traditionnelles qu'organisent le ministre des Affaires étrangères à l'occasion de ces déplacements à l'étranger, a été une opportunité pour lui de prendre connaissance des préoccupations et des attentes de cette communauté. Il a, dans ce sillage, souligné la place de choix qu'accorde le président de la République, Abdelaziz Bouteflika à la communauté nationale à l'étranger et rappelé les décisions qu'il a prises en sa faveur, notamment, dans le domaine du logement, de l'encouragement de l'investissement ainsi que l'accompagnement des jeunes de cette communauté. Il a ajouté que, sous la direction du président de la République, le gouvernement algérien continue de travailler, sans relâche, à l'amélioration en permanence du service consulaire qui a connu de nombreuses réalisations notamment en termes de numérisation et de modernisation des fichiers et la simplification des démarches administratives.

Le ministre des Affaires étrangères a également évoqué les avancées enregistrées par l'Algérie, sous le leadership du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans tous les domaines, notamment ceux du développement socio-économique et de la bonne gouvernance, ce qui garantit à l'Algérie, aujourd'hui, sa stabilité et sa sécurité, dans un environnement régional marqué par de grandes turbulences. Les membres de la communauté nationale présente ont hautement apprécié l'initiative du ministre des Affaires étrangères en faisant part de leur attachement à leur pays l'Algérie, et leur disposition à contribuer à son développement et à son rayonnement culturel.

Synthèse H. M. / Ag.

## ASBU et UAR

# Alger, unique ville au monde à abriter 2 centres d'échanges de nouvelles et de programmes de 2 unions régionales distinctes

Alger est la seule ville au monde qui abrite 2 centres d'échanges de nouvelles et de programmes de deux unions régionales distinctes. Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a souligné à la presse, en marge de la pose de la première pierre du nouveau centre, que cet événement «marque la détermination de l'Algérie à honorer ses engagements vis-à-vis de ses partenaires arabes et africains, suite aux instructions du président de la République, pour faire de l'Algérie, à travers le centre d'échanges de nouvelles et de programmes télévisuels et radiophoniques, «le pivot d'une coopération médiatique panarabe et panafricaine, de portée internationale», a-t-il soutenu.

Le ministre a ajouté, que ce nouveau centre permettra de créer une nouvelle dynamique pour l'intensification et la diversification des programmes et la mise en place d'une banque de contenus audiovisuels, pour la promotion des cultures arabes et africaines. De même, ce centre va promouvoir, le rôle de l'Algérie qui est l'intermédiaire dans le renforcement des coopérations avec les pays membres des deux unions. La cérémonie s'est déroulée, en présence des Directeurs généraux de l'ASBU et de l'UAR, des représentants d'organisations professionnelles internationales, telles que l'Union européenne de radiotélévision (UER), l'Asia-Pacif Broadcasting Union (ABU) et la Conférence permanente de l'Audiovisuel Méditerranéen (COPEAM), ainsi que les DG de TDA, de la radio et de la Télévision nationales. Le ministre de la Communication, a procédé à la même occasion, à l'ouverture officielle des travaux de la réunion annuelle. Dans son allocution, il a estimé que la volonté politique pour la promotion de la coopération et la coordination arabe, a été concrétisée, aujourd'hui, par la supervisions de la pose de pierre de ce centre.

«L'Algérie a honoré ses engagements. Mon département ministériel a veillé au suivi de la réalisation de ce centre dans les délais et les normes, sur instructions des hautes autorités», a-t-il assuré. Evoquant la réunion de l'ASBU à Alger, Djamel Kaouane, a souligné, qu'il constitue «une occasion renouvelée pour confirmer la nécessité de renforcer la coordination et la complémentarité, dans le but de promouvoir le contenu et la qualité du contenu et les services de

télécommunications dans toutes les spécialités». Il a ajouté, que ces rencontres sont «un espace de qualité pour la concertation et les échanges des expériences et l'évaluation des expériences sous la coupe de l'union. Le ministre a mis l'accent dans son discours, sur l'importance de la formation, notamment sur les réseaux sociaux, plaidant pour une meilleure utilisation des nouvelles technologies. Kaouane a également mis en avant, le droit du citoyen arabe, là où il se trouve, dans l'information crédible et vérifiée. De son côté, le DG de l'Union des Radios et Télévisions arabes (ASBU), Sole iman Abderreahim, a salué les efforts et l'engagement de l'Algérie, qui a toujours répondu favorablement aux appels des pays arabes, rendant un vibrant hommage au Président Bouteflika. Un avis largement partagé par le DG de l'Union des Radios et Télévisions africaines, qui a affirmé que «l'Algérie est un pays qui se développe et suscite l'admiration de tous. L'Algérie reste un pays militant en faveur de l'Afrique». Le DG a assuré, que ce centre permettra à l'Afrique d'avoir sa voix «de créer ses mots et barrer la route à ceux qui transmettent une image négative de l'Afrique comme un continent de guerre, de misère et de souffrances», dira-t-il dans son intervention. Il a estimé que l'Algérie, à travers ce centre, «vise une contre-attaque contre ceux qui disent du mal de nous, les Africains», s'engageant à intensifier les échanges. A cette occasion, l'ASBU a honoré le Président Abdelaziz Bouteflika, par «le bouclier de l'ASBU» pour ses efforts dans la promotion de la coopération arabe et le développement de l'audiovisuel. M. M.



## Education nationale

## Benghabrit souligne l'attachement de son département à la consécration de l'Algérianité dans le cursus scolaire des élèves



La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a fait état, jeudi à Alger, de l'attachement de son département à la valorisation des dimensions culturelle, intellectuelle et littéraire algériennes dans le cursus scolaire des élèves, affirmant que ce sont là des éléments fondateurs de la société

algérienne et de son identité. Le département de l'Education «a pris des mesures concrètes pour la valorisation de la dimension culturelle, la conception sociétale et la littérature orale et écrite, en tant qu'éléments fondateurs de la société algérienne, sa référence sociale et son identité», a précisé Mme Benghabrit à l'ouverture d'une Journée d'étude et de formation au profit des coordinateurs du Prix «Plumes de mon pays» (Aklam Biladi), coïncidant avec la Journée internationale de la langue maternelle, célébrée le 21 février de chaque année. Le concours national scolaire «Plumes de mon pays» s'inscrit, à la fois, dans le cadre de cette approche et des efforts visant à valoriser les pratiques innovantes dans le processus d'enseignement/apprentissage des lettres et des langues, a ajouté Benghabrit, soulignant les mesures prises, dans ce sens, notamment l'octroi d'une place plus importante au patrimoine littéraire algérien, dans toute sa diversité vocable linguistique, dans le processus scolaire des élèves. Affirmant que «l'intérêt porté au patrimoine national et à la littérature algérienne n'est pas de simples paroles, la ministre de l'Education nationale a fait état du déroulement en cours de trois ateliers au niveau de l'Institut national de recherches en éducation (INRE) portant exclusivement sur la valorisation de la langue maternelle en Algérie». Ces ateliers portent sur «l'élaboration de la deuxième partie du recueil de textes littéraires algériens», «la contribution de l'Algérie dans l'élaboration de recueils maghrébins de littératures», en collaboration avec des partenaires tunisiens, et le troisième sur «l'élaboration d'une nomenclature d'œuvres littéraires algériennes de référence

dans les deux langues nationales et en langues étrangères», a-t-elle expliqué. «Loin d'être du folklore, la célébration de la Journée mondiale de la langue maternelle se veut en Algérie un travail culturel scientifique et pédagogique à la fois», a-t-elle poursuivi. Depuis 2016, le taux d'intégration du patrimoine littéraire national dans les manuels scolaires et supports pédagogiques a atteint 80% outre l'introduction de textes traduits d'auteurs algériens, la généralisation graduelle du projet «lecture agréable», la réalisation d'un référentiel national d'apprentissage et d'évaluation de la compréhension de l'écrit des langues arabe et amazighe et des langues française et anglaise, a-t-elle rappelé. Par ailleurs, des clubs littéraires ont été créés et activés dans toutes les étapes de l'enseignement ainsi que le théâtre en tant qu'outil de perfectionnement des apprentissages. Saluant le succès du Prix national «Plumes de mon pays» en 2018, «qui a dépassé toutes les prévisions», Benghabrit a appelé les personnes en charge de cette initiative à tirer les leçons de la première édition pour parfaire la deuxième, à travers l'encouragement des élèves à y participer, l'amélioration de l'organisation, l'implication des hommes de lettres dans l'encadrement des lauréats, l'élargissement des clubs littéraires et la réhabilitation de la bibliothèque scolaire en tant qu'espace de rayonnement culturel et scientifique. Estimant que «Plumes de mon pays» était «une philosophie singulière», la ministre a souligné que ce concours était national de par ses objectifs pédagogiques, et moderne de par son ouverture sur la créativité.

Moussa O.

## Energie

## Le baril de pétrole rebondit à Londres à plus de 67 dollars

Les prix du pétrole remontaient, hier, en cours d'échanges européens alors que le marché peinait à trouver un équilibre entre une production américaine à des niveaux record et les efforts de limitation des extractions de l'Opep. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait vers midi 67,49 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 42 cents par rapport à la clôture de jeudi et à

son plus haut niveau en plus de trois mois. A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance gagnait 30 cents à 57,26 dollars. Les Etats-Unis ont atteint un nouveau record de production, à 12 millions de barils par jour (mbj), selon les données hebdomadaires de l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA). Selon les analystes, les prix n'ont que modérément réagi jeudi et restaient en nette hausse sur la

semaine. En effet, ce niveau de production était attendu, puisque l'EIA prévoyait même dans son rapport mensuel une production moyenne de 12,1 mbj pour février, ont-ils ajouté. Malgré le bond de l'offre aux Etats-Unis, les baisses de production volontaires et involontaires de l'Opep vont limiter la baisse des prix à court terme, ont-ils estimé. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, la Russie,

se sont engagés à limiter leurs extractions depuis début janvier.

L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial, produit nettement en deçà des niveaux convenus début décembre et a obtenu récemment des promesses des participants à l'accord qui ne l'ont pas respecté en janvier. En outre, le Venezuela et l'Iran voient leurs extractions limitées par les sanctions que Washington leur impose.

## Météorologie

# Zaâlane met en exergue au Caire l'expérience algérienne

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a passé en revue, jeudi au Caire, l'expérience de l'Algérie dans le domaine de la météorologie et l'intérêt qu'accorde l'Etat à ce secteur, indique le ministère dans un communiqué.

Le ministre, qui prend part aux travaux de la 4<sup>e</sup> session de la Conférence des ministres africains chargés de la météorologie, a évoqué les différents programmes et procédures visant le développement et la modernisation du domaine de météorologie à travers le renforcement de leurs potentialités à même de raffermir la prévention contre les catastrophes naturelles et la réduction des risques induits par les changements climatiques. En marge des travaux de cette conférence, le ministre a eu des rencontres bilatérales avec ses homologues africains, au cours desquelles il a examiné les questions d'intérêt commun et les voies et moyens de renforcer la coopération et les relations bilatérales en matière de météorologie, à la lumière des défis climatiques auxquels font face les pays africains. Les participants à cette conférence, à laquelle ont pris part plus de 18 ministres et 50 représentants de pays africains, ont

débatu des stratégies pour soutenir la coopération, coordonner les efforts et échanger les informations en la matière. Ils ont également abordé les impacts induits par les changements climatiques et les mesures devant être prises au niveau du continent. Cette conférence vise le renforcement de la coopération et l'échange d'expertises entre les pays africains dans le domaine de météorologie. Prévue du 16 au 23 février en cours, cette conférence discutera également des moyens du renforcement de la coopération inter-africaine dans le domaine de la météorologie, en termes de recherches, de formation et de maîtrise des instruments. Près de 55 pays africains ont pris part à cette session, en sus d'observateurs et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Une réunion des présidents des organismes météorologiques africains se tient, depuis hier.

N. I.



## 10<sup>e</sup> session de la commission mixte algéro-koweïtienne

# Raouya copréside les travaux



Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a coprésidé avec son homologue koweïtien, Falah Moubarak Al Hadjraf, les travaux de la 10<sup>e</sup> session de la Commission mixte algéro-koweïtienne, tenus du 19 au 21 février 2019 au Koweït. Les travaux de cette Commission mixte qui ont concerné la coopé-

ration dans divers secteurs se sont traduits par la finalisation des discussions de plusieurs textes juridiques et l'examen des perspectives de développement d'actions d'investissement et de partenariat, ainsi que le renforcement des relations économiques entre les deux pays. A cet effet, la cérémonie de clôture de cette ses-

sion, tenue jeudi, a permis aux deux ministres de «réaffirmer la volonté des deux pays de consolider les relations de la coopération bilatérale et de les hisser au niveau de l'excellence des relations politiques qui lient les deux pays frères». Les deux ministres ont également procédé à la signature du procès-verbal de cette session, dans lequel sont consignées les actions de coopération multisectorielle convenues entre les deux parties et les recommandations prises pour leur mise en œuvre. Le cadre juridique régissant la coopération bilatérale a été également enrichi par la signature par les deux ministres de plusieurs documents, tels un mémorandum d'entente de coopération dans le domaine des infrastructures de base, un programme exécutif de coopération dans le domaine du tourisme, pour la période 2019-2021, ainsi qu'un programme exécutif de coopération dans le domaine de la culture, pour la période 2019-2021. Pour sa part, le directeur général de la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV) a, de son côté, signé avec son homo-

logue koweïtien, un mémorandum d'entente de coopération dans le domaine de la bourse. Par ailleurs, il a été décidé de programmer avant la fin de l'année en cours, les Comités mixtes sectoriels dans les domaines de l'énergie, de la santé, de l'agriculture et des ressources en eau, permettant d'impulser les relations dans les différents secteurs d'activité. Il a été également décidé de réactiver le Comité mixte chargé du dossier de l'investissement qui constitue le cadre approprié pour examiner les opportunités d'investissement et de partenariat à réaliser entre les hommes d'affaires des deux pays et de les accompagner pour la réalisation effective des projets qui seront convenus. En outre, lors de sa visite de travail au Koweït, Raouya a été reçu par le premier vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie, Abdelouahab Mohamed Al Ouazzane, ainsi que par le directeur exécutif de Kuwait Investment Authority, Jaber Al Adjil. Raouya a également accordé une interview à la télévision koweïtienne.

M. O. / Ag.

## Air Algérie

# Des réductions de 55% sur tous les vols vers l'étranger du 21 février au 26 octobre

La Compagnie aérienne «Air Algérie» vient de lancer une promotion spéciale portant sur des réductions de 55% sur tous ses vols vers l'étranger à partir de l'Algérie, a-t-on appris, jeudi, auprès de cette entreprise. Des réductions de 55% sont appliquées, dès aujourd'hui et jusqu'au 26 octobre prochain, sur les prix de tous les vols d'Air Algérie en partance des aéroports du pays vers l'international, a indiqué à l'APS le porte-parole et responsable de la communication de la Compagnie, Amine Andaloussi, en marge de l'ouverture, jeudi, de la 10<sup>e</sup> édition du Salon «SIAHA 2019». «C'est un tarif promotionnel que nous offrons à nos clients sur une période assez longue au niveau de toutes nos agences sur le territoire national et ce, dans un souci de se rapprocher davantage de ces derniers et leur garantir les meilleurs services», a-t-il souligné. La Compagnie «Air Algérie» a réalisé un chiffre record de 6,5 millions de voyageurs transportés en

2018. «Nous venons de gagner plus de parts du marché», a déclaré Andaloussi, relevant que des études sont en phase de finalisation pour créer de nouvelles destinations, en l'occurrence Libreville (Gabon) et Douala (Cameroun), alors que la ligne Alger-Charleroi (Bruxelles) a été ouverte en décembre dernier. et des transports et du Salon international des équipements et services pour hôtels et restauration. Plus de 280 participants d'Algérie (en force), Tunisie, Maroc, Turquie, Allemagne, Espagne, France, entre autres, prennent part à cette 10<sup>e</sup> édition du salon «SIAHA» qui se déroulera jusqu'au 24 février prochain. Dans le pavillon du Salon international du Tourisme, des voyages et des transports, des stands de Compagnies aériennes, maritimes et ferroviaires, d'agences de voyages et du tourisme, d'hôtels, de complexes touristiques, de banques et de compagnies d'assurances ont mis en avant les multiples

offres et services proposés. En outre, des stands ont été aménagés pour la Sûreté et la Gendarmerie nationales qui mènent durant les quatre jours du salon des campagnes de sensibilisation sur la sécurité routière, principalement en prévision de la période estivale. Des motos, des bicyclettes, des quads, ainsi que différents moyens de régulation de la circulation ont été exposés devant des visiteurs venus nombreux voir les moyens mis en place par ces deux corps constitués pour la protection de la vie des personnes. Dans un autre contexte et selon les statistiques de la police des frontières affichées dans le stand de la DGSN, pas moins de 17 millions de personnes ont passé les frontières terrestres, aériennes et maritimes de l'Algérie dont 4 millions d'étrangers (90% dans un cadre touristique). Dans le stand de la Gendarmerie nationale, des explications sur les missions de la brigade de protection de l'environnement et de la cellule des



sites historiques ont été fournies aux visiteurs. Le pavillon Salon international des équipements et services pour hôtels et restauration a mis en avant, pour sa part, les équipements, services et matériels pour hôtels et restauration, mais aussi tout ce qui a trait au design intérieur, à l'hygiène, à la sécurité, aux loisirs et aux technologies. Selon les organisateurs, plus de 10 000 visiteurs sont attendus à cette 10<sup>e</sup> édition de SIAHA qui sera clôturée demain.

Houda H.

## Agriculture

# La valeur de la production agricole nationale a atteint plus de 3.000 milliards de dinars en 2018

La valeur de la production agricole nationale a atteint, l'an dernier, plus de 3.000 milliards de dinars a indiqué jeudi à Mostaganem le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui. Intervenant lors d'un colloque national sur la filière maraîchère, organisée à l'université «Abdelhamid Ibn Badis» de Mostaganem, le ministre a souligné que la production nationale végétale et animale a atteint, en 2018, plus de 3.000 milliards DA dont 29 % pour le maraîchage. La production nationale de maraîchage a augmenté 5 à 6 fois plus dans les vingt dernières années et pas seulement pour ce qui est de la pomme de terre et de la tomate mais d'autres variétés qui ne sont plus importées de l'étranger, a-t-il fait savoir, signalant que cette a atteint, l'année dernière, 152 millions de quintaux contre 38 millions qx en 2000, relevant le ratio de consom-

mation à 320 kg/an par personne. La production nationale de pomme de terre est passée de 12 millions qx en 2000 à 47 millions qx en 2018, celle de la tomate de consommation de 4 millions à 14 millions qx à la même période, a indiqué Abdelkader Bouazgui. Il a par ailleurs affirmé que le secteur agricole a franchi, dans les vingt dernières années de grandes étapes et a connu une mue quantitative et qualitative et une diversification du produit. «Aujourd'hui nous n'importons plus de fruits et de légumes et nous exportons même de petites quantités», a-t-il déclaré. Par la même occasion, le ministre a appelé les agriculteurs à produire 10 à 15 % plus pour doubler les capacités d'exportation dans les prochaines années, surtout que les produits algériens ont une bonne place sur les marchés européens et d'autres, soutenant que la filière maraîchère sera le fer de lance de

l'agriculture et de l'économie en Algérie. Abdelkader Bouazgui a inspecté, lors de la deuxième journée de sa visite dans la wilaya de Mostaganem, la ferme pilote de l'arganier relevant de la fondation méditerranéenne de développement durable «Djanattu El Arif» à Debdaba (commune de Sayada), ainsi qu'une exploitation agricole de production de plants et arbustes pour une capacité de 130 millions d'arbustes par an et la forêt de divertissement et de repos d'El Fnar (Phare) dans la commune de Benabdelmalek Ramdane, d'un coût de réalisation de 790 millions de dinars. La wilaya de Mostaganem occupe la 4<sup>e</sup> place au niveau national en terme de valeur de production nationale (121 milliards DA) et la 14<sup>e</sup> en terme de croissance avec 9,6 % pour une production de plus de 15 millions qx de produits végétaux et animaux dont 11 millions qx de maraîchage.

T. M.

# Remise en service de la raffinerie de Sidi R'zine «Elle renforcera les capacités de production nationale», a souligné Bedoui

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé, jeudi à Alger, que la remise en service de la raffinerie de Sidi R'zine (Baraki) à Alger renforcera les capacités nationales de production de produits pétroliers raffinés, notamment l'essence et le mazout, et permettra de réduire la facture d'importation avec des perspectives d'exportation.

La modernisation de cette usine suivant les normes internationales de qualité et de sécurité permettra d'augmenter sa capacité de production pour atteindre 3,645 millions de tonnes par an, soit une hausse de 35% par rapport à avant sa réhabilitation, a indiqué le ministre lors de la cérémonie d'inauguration. Rappelant les différentes réalisations accomplies dans le secteur de l'Energie à la faveur du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour le renforcement de la sécurité énergétique en Algérie et la diversification de ses ressources, y compris les énergies renouvelables, Bedoui a salué les efforts déployés, particulièrement par les compagnies nationales, en matière de sensibilisation à l'importance de la rationalisation de la consommation énergétique. «Des valeurs à ancrer dans les esprits, notamment de nos enfants parmi la génération montante», a-t-il insisté. «Nous pouvons être fiers des réalisations du géant Sonatrach, en Algérie et dans le continent africain grâce au soutien constant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à notre entreprise nationale et l'ouverture de perspectives pour elle à l'étranger», a affirmé le ministre mettant en avant «l'apport des compétences nationales sur lesquelles elle s'appuie parmi les diplômés de nos universités et instituts, qui ont démontré haut la main le génie du jeune Algérien pour atteindre ses objectifs, quelles que soient les circonstances et les difficultés, et comment

pourrait-il en être autrement alors qu'ils sont les petits-enfants de ceux qui ont déclenché la plus glorieuse Révolution de notre histoire contemporaine», a dit Bedoui. Soulignant «les sauts qualitatifs opérés par l'Algérie sous la conduite du Président Bouteflika dans tous les domaines, particulièrement en développement humain où notre pays occupe, désormais, des places avancées au niveau mondial et se place en tête au niveau régional», le ministre de l'Intérieur a précisé que cet exploit «loin d'être fortuit, est le fruit d'une stratégie intégrée, dont la priorité première était et demeure notre sécurité et notre stabilité». «Après avoir déjoué les plans de hordes barbares et leurs soutiens de saper les fondements de l'Etat et mettre en échec les tentatives visant nos installations énergétiques stratégiques, l'Algérie est sortie encore plus forte de la crise» qu'elle a traversée, a soutenu Bedoui affirmant que «partant, ça ne sert à rien d'essayer de décourager les volontés et de semer le désespoir parmi nos jeunes». «Nous sommes résolus à poursuivre le processus de construction et d'édification et nous ne permettrons à personne de nuire aux acquis que nous avons réalisés, génération après génération, au profit de tous nos citoyens», a-t-il mis en garde. Revenant sur cette inauguration, le ministre a affirmé que la raffinerie de Sidi R'zine contribuera au renforcement du développement local au niveau de la commune de Baraki et sa périphérie, qualifiant cette réalisation de «signe fort de la révolution de



Ph. : L'ECHO d'Algérie ©

développement que connaît notre pays, notamment dans les régions ayant souffert des affres du terrorisme aveugle». «Le sourire, la vie et l'espoir sont revenus, Dieu merci, et ce, grâce à la Réconciliation nationale, soupape de sécurité de notre épanouissement et progrès aujourd'hui», a-t-il estimé. Soulignant, également, que cette usine «contribuera à la consolidation de la dynamique de développement, sans précédent, que vit la capitale du pays et garantira son approvisionnement permanent en produits énergétiques, d'autant qu'elle s'apprête à réceptionner des infrastructures

économiques stratégiques dans le cadre de la concrétisation de son Plan stratégique à l'horizon 2035, et sa promotion au niveau des grandes métropoles en termes de services intelligents et de qualité». A ce propos, Bedoui a évoqué la nécessité d'adapter notre législation aux mutations que connaissent les grandes capitales du monde, annonçant que «le statut particulier de la wilaya d'Alger verra le jour bientôt conformément à la vision du président de la République d'une capitale développée et intelligente».

Ali B.

## Exportation Cinq contrats d'exportation de produits algériens vers 6 pays arabes signés à Dubaï

Cinq contrats d'exportation de produits agricoles et agro-alimentaires ont été signés, mercredi, à Dubaï (Emirats arabes unies) avec des agents de la grande distribution opérant dans six pays arabes. La cérémonie de signature de ces contrats s'est déroulée en présence du ministre du Commerce, Saïd Djellab et des représentants d'organismes de commerce extérieur des pays devant réceptionner, début avril prochain, les premières cargaisons de produits algériens. Cette cérémonie a également vu la présence des 34 exposants algériens participant au Salon international de l'agroalimentaire de Dubaï «Gulfood 2019», qui s'est déroulé à Dubaï du 17 au 21 février, en sus d'un nombre de responsables émiratis et des représentants d'organismes algériens de commerce extérieur. Ces contrats portent sur l'exportation de produits, tels que la pomme de terre, la datte, l'orange, l'ail, l'œuf et les jus, vers la Libye, la Jordanie, l'Irak, la Palestine, le Qatar et les EAU. Les contrats ont été signés entre l'entreprise algérienne SNC GOLDEN DRINK AMRA ET GIE et des représentants des entreprises Dar Ennama de Libye, l'entreprise Jordan Exporters Association de Jordanie, tandis que deux autres contrats ont été signés avec des représentants exclusifs de la grande distribution en Palestine et en Irak. Signé entre le

groupe Agro-logistique (Agrolog) et l'entreprise Lulu Group International qui détient des filiales de commercialisation dans un grand nombre de pays dans le monde arabe, en Afrique, ainsi qu'en Asie, le 5<sup>e</sup> contrat porte sur l'exportation de quatre produits, à savoir la pomme de terre, les dattes, les oranges et l'ail vers les EAU et le Qatar. Il s'agit de produits ayant connu une surproduction au cours de la saison agricole 2017/2018. S'exprimant au terme de la cérémonie de signature, le directeur général de «Golden Drink», Salim Amra a indiqué que ce pas ne constituait qu'une «première étape», ajoutant que l'entreprise avait eu, au cours du salon «Gulf Food», des négociations avec un grand nombre d'opérateurs commerciaux du Moyen-Orient et de l'Asie, des négociations, a-t-il dit, devant être couronnées par d'autres contrats d'exportation au cours de la prochaine période. Pour sa part, le directeur général du groupe algérien «Agrolog», Zefzef Djahid Abdelwaheb a précisé que le contrat conclu avec le Groupe international émirati «Lulu» était le fruit d'un grand effort entrepris par Agrolog avec le soutien des entreprises et organismes du commerce extérieur, à l'instar de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex). De son côté, Djellab s'est félicité de la signature de ces contrats qui viennent, a-t-il

dit, renforcer la dynamique que connaît l'activité de l'exportation hors hydrocarbures qui a réalisé un chiffre de 2,8 milliards USD en 2018, se disant optimiste pour 2019 qui sera, selon lui, l'année des exportations. Il a réitéré également l'attachement de son ministère à l'accompagnement de tous les opérateurs économiques dans leurs efforts visant l'accès à un plus grand nombre de marchés extérieurs et ce, dans le cadre des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a, à maintes reprises, souligné la nécessité de diversifier les sources de revenu et de s'affranchir graduellement de la dépendance aux ressources pétrolières. Evaluant la participation algérienne à cette manifestation économique mondiale, le ministre l'a qualifié de «positive», ajoutant qu'elle avait été couronnée par la signature de contrats d'exportation et l'entrée des opérateurs algériens en large négociation avec les grandes entreprises émiraties désireuses d'accéder au marché africain d'investissement et d'exporter ensemble à partir de l'Algérie. Au terme de la cérémonie, plusieurs entreprises algériennes ayant pris part à ce salon ont été honorées en reconnaissance de leurs grands efforts déployés en vue de booster la dynamique de l'exportation et de diversifier l'économie nationale.

## Hadj 2019 «La hausse du coût ne dépassera pas les 50.000 DA», affirme Mohamed Aïssa

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a affirmé, jeudi, à Alger, que la hausse prévue du coût du Hadj pour cette saison ne dépassera pas les 50.000 DA. S'exprimant en marge des travaux de la Conférence nationale de sensibilisation au Hadj, Mohamed Aïssa a indiqué que «le coût du Hadj sera officiellement annoncé en début de semaine, et avoisinera le quorum de la Zakat», précisant que «la hausse prévue ne dépassera pas les 50.000

DA». Par ailleurs, le ministre a souligné que le Hadj et le billet d'avion seront payés en une seule tranche au niveau de la Banque d'Algérie, ajoutant que les services d'Air Algérie «recouvreront leurs droits directement auprès de la Banque». Pour sa part, le directeur de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO), Youcef Azzouza, a rappelé qu'«une délégation ministérielle s'est rendue récemment en Arabie saoudite pour examiner certaines questions relatives aux

récentes augmentations des tarifs de transport à La Mecque et à Médine», ajoutant qu'elle avait apporté «des réponses favorables», rappelant «la réunion interministérielle tenue récemment pour l'examen de certains aspects relatifs au coût du Hadj». Cette conférence de sensibilisation, première du genre, tend à mettre en place un plan unifié à même de valoriser les différents efforts et initiatives dans le but de promouvoir l'organisation du Hadj conformément

aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Ces programmes seront réalisés par les chefs de service et les chargés de communication au niveau des Directions de wilaya des affaires religieuses et des wakfs, mais aussi via la caravane nationale du Hadj et le Salon national du Hadj, outre les émissions, programmes radiophoniques et télévisés ainsi que l'action des mosquées consistant en la sensibilisation des hadjis.

Blida

# Beaucoup reste à faire pour mettre les cantines scolaires aux normes

Près de la moitié des cantines scolaires de la wilaya de Blida «servent des repas froids aux élèves, alors que d'autres ne sont même pas opérationnelles» contrairement à ce qui a été promis par des présidents d'Assemblées populaires communales à l'ouverture de l'année scolaire de servir des repas chauds, a affirmé la Directrice de l'éducation, Ghenima Aït Ibrahim.

Selon cette responsable, sur les 192 cantines scolaires, 14 sont fermées, alors que près de 50% de celles fonctionnelles offrent des repas froids aux élèves, en dépit de la disponibilité du budget mobilisé par l'Etat pour la restauration scolaire, a-t-elle indiqué à la presse, tout en relevant que ce problème ne s'est pas posé avant le transfert de la gestion de ces cantines aux APC.

«Tous les présidents d'APC se sont engagés lors de la rentrée scolaire 2018/2019 à ouvrir l'ensemble des cantines pour servir des repas chauds aux élèves, mais ça n'a pas été le cas et, les P/APC justifient cette situation par le retard dans la signature de contrats avec les fournisseurs et le manque de main-d'œuvre», a souligné Aït Ibrahim.

Cette situation qui pénalise les scolarisés, notamment, ceux qui sont issus de localités éloignées et qui se retrouvent contraints de manger un repas froid en plein hiver, est aussi induite par le «manque d'expérience» des Assemblées communales dans la gestion des restaurants adminis-

tratifs et, notamment, en ce qui concerne l'établissement de contrats avec les fournisseurs, a ajouté la Directrice de l'éducation de la wilaya de Blida. Cette même responsable a fait état de la disponibilité de la Direction de l'éducation à partager son expérience dans ce domaine avec les présidents d'APC et ce, dans l'intérêt des élèves, révélant la préparation d'une réunion pour étudier les différents obstacles qui empêchent d'assurer un repas chauds pour les élèves et ce, en prévision de la prochaine rentrée scolaire.

Parmi les communes qui font face à ce problème, celle de Blida dont son P/APC, Mahmoud Belazout, a expliqué que par manque de main-d'œuvre, notamment, de cuisiniers, n'a pas permis d'assurer un repas chaud dans certaines cantines, promettant de corriger cette situation à la prochaine année scolaire.

Le wali de Blida, Youcef Cheurfa, a affirmé, lors d'une réunion du Conseil de l'exécutif consacré à l'examen des décisions prises à l'occasion de ses différentes visites de travail dans les communes de la



wilaya, notamment, les instructions qu'il a donné pour assurer le chauffage et un repas chaud aux scolarisés, que ces mesures «prioritaires» seront concrétisées à la prochaine rentrée scolaire. Le chef

de l'exécutif a ajouté que de nombreux Établissements scolaires enregistrent un déficit en moyen de chauffage et de restauration scolaire ce qui affecte la santé de l'élève et sa concentration. Il a demandé

aux différents services concernés de remédier à cette situation lors de la prochaine rentrée scolaire afin d'offrir aux élèves toutes les conditions qui leur permettront d'améliorer leurs résultats.

Tizi-Ouzou

## Un 1<sup>er</sup> tronçon du téléphérique sera livré au 2<sup>e</sup> trimestre 2019



Le 1<sup>er</sup> tronçon du téléphérique de la ville de Tizi-Ouzou sera livré au 2<sup>e</sup> trimestre 2019, a indiqué, lundi dernier, le PDG de l'Entreprise de gestion du métro d'Alger, Koraba Mustapha, en marge d'une visite d'inspection sur le chantier du projet effectuée par le wali, Abdelhakim Chater. Ce 1<sup>er</sup> tronçon d'une distance de 2,5 km, reliant la gare de Bouhinoun au siège de la wilaya (CEM Babouche) comportant 4 gares et 65 cabines «permettra le transport de quelque 2400 passagers par heure et par ligne», a-t-il souligné. Concernant le 2<sup>e</sup> tronçon du projet reliant le siège de la wilaya au mausolée de Sidi Belloua, «les travaux se poursuivent avec la mobilisation de 4 entreprises sur le projet que nous espérons livrer vers la fin 2019, au plus tard début 2020». Long de 5,5 km avec un total de 28 pylônes, ce téléphérique qui devra relier la gare multimodale de Bouhinoun au mausolée de Sidi Belloua, dans le village de Redjaoua, était prévu à la livraison dans sa tota-

lité pour fin 2017, mais «les travaux du projet ont connu des retards, notamment, au niveau des emplacements des pylonnes 5 et 18, pour cause des procédures d'expropriations et d'indemnités, récemment assainies, ayant retardé sa livraison à la fin 2019», a expliqué Koraba. Ce projet, Le 1<sup>er</sup> au niveau de la wilaya et 13<sup>e</sup> au niveau national, dont le coût de réalisation est de 8,7 milliards de dinars, comporte 2 stations de départ et d'arrivée (Bouhinoune et Redjaoua) ainsi que 4 stations intermédiaires, au niveau de la nouvelle ville, du stade 1<sup>er</sup>-Novembre, du siège de la wilaya (CEM Babouche) et de l'hôpital Belloua.

Le transport à partir de la gare de Bouhinoune jusqu'à l'hôpital Belloua à Redjaoua sera assuré par le système télécabine, tandis que le reste du tronçon, soit à partir de cet Établissement hospitalier jusqu'au mausolée de Sidi Belloua, situé à 750 m d'altitude à Redjaoua, se fera par téléphérique.

Alger

## Ferme pédagogique de Sidi Moussa pour personnes aux besoins spécifiques réceptionnée avant la fin de l'année

La Directrice de l'Action sociale à la wilaya d'Alger, Saliha Maiouche, a indiqué que les travaux de réalisation de la ferme pédagogique de Sidi Moussa (Alger), dédiée aux personnes aux besoins spécifiques âgées de plus de 18 ans étaient toujours en cours, ajoutant que cette structure serait réceptionnée vers la fin 2019. Prévue, auparavant, pour le début de la rentrée sociale 2018/2019, l'entrée en service de «la ferme pédagogique» se trouvant à la commune de Sidi Moussa pour l'accueil des jeunes handicapés (de 18 ans), placées actuellement au niveau des différents centres médico-pédagogiques d'Alger, est prévue pour la fin 2019, a souligné la Directrice de l'Action sociale. Le retard accusé dans la réception de cette structure est dû au manque de ressources financières destinées à la finalisation de ce projet, a-t-elle dit, ajoutant que l'octroi d'un montant de 50 millions de dinars du budget supplémentaire de la wilaya d'Alger pour l'exercice 2018 permettra de booster la cadence des travaux et d'accueillir, ainsi, la catégorie ciblée à la fin de l'année en cours. Installée depuis un mois et demi, l'entreprise chargée du suivi des travaux a entamé les travaux d'aménagement extérieur et comblé l'ensemble des lacunes ayant été à l'ori-

gine du retard accusé. Le déplacement de ces personnes des centres médicaux vers cette ferme, a-t-elle dit, permettra «la libération des places et des sièges destinés à la base aux enfants handicapés et par conséquent, d'autres enfants handicapés figurant sur les listes d'attente pourront rejoindre ces centres». La Direction de l'Action sociale avait présenté une fiche technique comprenant toutes les lacunes entravant la réception de cette structure. La demande ayant été jugée recevable, une enveloppe financière a été dégagée à l'effet de pallier ces lacunes, sachant que le projet de ferme pédagogique de Sidi Moussa avait été élaboré par les services de la wilaya d'Alger dans le cadre du budget de 2016. Par ailleurs, Saliha Maiouche a fait savoir que les activités de cette ferme seront «purement agricoles», ayant pour principal objectif le renforcement des compétences et des capacités, a-t-elle mis en avant, évoquant la possibilité de la transformer en une entreprise productive et de conclure des conventions avec les différents Établissements publics de la wilaya en matière d'approvisionnement en produits agricoles, lesquels seront destinés aussi aux structures et Centres sociaux relevant de la Direction de l'Action sociale.

## Suspension de l'alimentation en eau potable lundi et mardi prochains à l'Ouest d'Alger

L'alimentation en eau potable sera suspendue lundi et mardi prochains dans 13 communes de l'Ouest d'Alger, en raison de travaux sur réseau, a indiqué, hier, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Cette suspension concernera les communes de Baba Hassen, Douera, Khraïcia, Birtouta (en partie), Tessala El Merdja (en partie) Ouled Chebel (en partie), Draria, Saoula, El Achour, Ouled Fayet, Soudania, Dely Brahim (Zone Aïn Allah) et Chéraga, a précisé la SEAAL. La suspension d'eau dans la région Ouest d'Alger intervient en raison des travaux de renforcement de la capacité de stockage par la mise en service d'un nouveau réservoir à Douera ainsi que des travaux de raccordement de 2 canalisations de transfert d'eau. Ces travaux, localisés à Tessala El Merdja et Douera, seront réalisés par la SEAAL et la Direction des ressources en eau de la wilaya d'Alger, du lundi 25 février à 8h à mardi 26 février à 8h. Ils s'inscrivent dans le cadre de la préparation de la saison estivale, en vue de sécuriser l'alimentation en eau potable des communes de la chaîne des hauteurs d'Alger. Le rétablissement de l'alimentation en eau potable se fera progressivement, durant la journée du mardi 26 février, a ajouté la même source assurant qu'un dispositif de citernage sera mis en place afin d'alimenter en priorité les Établissements publics et hospitaliers. Pour toute information, la SEAAL met à la disposition de ses clients le numéro de son centre d'appel 1594, accessible 7/7j et 24h/24.

## Constantine

# Nouveau plan anti-inondations

*Les épisodes itératifs de forte pluviosité avec en toile de fond des oueds en furie et une extension des zones inondables ont incité les autorités à engager une vaste opération de calibrage «budgétivore» des cours d'eau de la wilaya de Constantine*

Nonobstant les efforts consentis par le ministère des Ressources en eau par l'entremise d'une stratégie nationale de gestion des risques d'inondations en injectant des sommes considérables afin de nettoyer les lits des oueds, les pollueurs de tous bords ne désarment pas en se débarrassant à tire-larigot d'une «kyrielle» de déchets qui obstruent les cours d'eau et entraînent, parfois, l'irréparable. Dès lors, des travaux consistant, notamment à traiter les talus et à réaliser des berges, avec des matériaux de construction divers tout au long des oueds ont été engagés afin de contrer les risques d'inondations. Zakaria Sellam, chef du service assainissement à la Direction des Ressources en eau (DRE) de Constantine, a estimé, dans une déclaration qu'un oued calibré réduit à néant les risques de crue et protège les habitations des inondations, d'où l'importance, selon lui, d'effectuer des aménagements et des travaux de calibrage des cours d'eau en tissu urbain. Il a précisé que le calibrage des 20 cours d'eau recensés à travers le territoire de la wilaya, d'une longueur totale de 267 400 mètres linéaires (ml), nécessite un montant estimé à 24 milliards de dinars, rappelant qu'environ 26 000 ml de ces Oueds ont bénéficié, jusqu'à fin 2018, de travaux de calibrage et d'aménagement des berges en béton armé. Ces opérations ont, notamment, ciblé 6000 ml en tissu urbain de l'Oued Rhumel et 6500 ml de celui de Boumerzoug, lesquels s'étendent respectivement sur une longueur totale de 53 000 et 31 500 ml, en plus de l'Oued Mellah (Bencherghi) dont les 4000 ml ont été entièrement calibrés, a-t-il indiqué. Signalant que les travaux de calibrage de l'Oued Rhumel ont été achevés «à 100%», Sellam a fait également savoir que l'opération de calibrage de l'Oued Ziad (Hamma Bouziane), d'une longueur totale de 6500 ml, sera lancée au cours de cette année.

Ce même cours d'eau (affluent du Rhumel) avait été à l'origine, en septembre 2018, d'importantes inondations occasionnées par des pluies diluviennes au niveau de la cité Ahmed-Djebli (ex - El Kantoli), dans la commune de Hamma Bouziane, entraînant le décès de 2 personnes sur la RN 27 et faisant plusieurs blessés. Outre les fortes précipitations, l'incivisme de certains citoyens déversant des déchets inertes (gravats et autres déchets produits par l'activité du BTP) dans les oueds, est également relevé par les responsables du secteur comme un facteur aggravant des risques de crues. Le P/APC de Constantine, Nadjib Arab, a assuré que les services de la commune prennent des mesures contre les contrevenants à partir du moment où ces derniers sont surpris et identifiés, se traduisant le plus souvent par des poursuites judiciaires. Évoquant, par ailleurs, la problématique des inondations en milieu urbain, observées après de fortes averses de pluie, Arab a estimé qu'un volume d'eau trop important qui s'abat sur une région en quelques minutes, peut dépasser, sur le coup, la «capacité d'absorption» des avaloirs et des regards de la ville.

### La problématique des malfaçons et de l'incivisme

Du côté de la Société de l'eau et d'assainissement de Constantine (Seaco), des responsables ont pointé du doigt «les malfaçons» signalées parfois au niveau de certains avaloirs ou regards qui sont totalement «obstrués par des pierres et des gravats lors des travaux de construction». Etant ainsi non conformes aux normes techniques en vigueur, ces avaloirs et regards représentent, a-t-on précisé, une «réelle problématique» à laquelle les services de la



(Seaco) tentent de remédier progressivement en procédant au traitement des dysfonctionnements observés, ajoutant dans ce contexte que plus de 260 points noirs ont été traités en 2018. Selon cette même source, «l'incivisme de citoyens qui jettent n'importe quoi dans les avaloirs» fait que ces dispositifs, destinés à assurer le bon écoulement et l'évacuation des eaux pluviales, ne puissent pas remplir leur rôle. Des vérifications et des contrôles sont toutefois régulièrement opérés sur l'ensemble du réseau d'assainissement de la wilaya de Constantine, a-t-on ajouté, en vue de l'identification et l'élaboration d'un inventaire relatif aux points de dysfonctionnement visant à mettre en place un programme d'intervention efficace au niveau du réseau. A ce titre, conformément au programme de lutte contre les crues mis en œuvre chaque année, les services de la (Seaco) ont procédé au curage de 86 938 avaloirs et regards durant l'année 2018

dans le cadre de la maintenance du réseau d'assainissement à travers la wilaya, a-t-on détaillé. Durant cette même période, les services concernés ont procédé également au curage de 13 749 mètres linéaires (ml) de caniveaux, relève-t-on, en plus de travaux de réhabilitation ayant ciblé 6269 ml du réseau d'assainissement. Selon la même source, les équipes de la (Seaco) ont également opéré 5910 interventions, durant l'exercice 2018, au niveau des points de dysfonctionnement identifiés ou signalés sur le territoire de la wilaya, et procédé au ramassage de 4322 m<sup>3</sup> de déchets de curage. La Société de l'eau et d'assainissement de Constantine compte un total de 29 294 avaloirs et 17 070 regards, répartis sur un réseau d'assainissement long de 1500 km, dont l'entretien est assuré par 17 unités d'intervention rattachées à 5 zones d'exploitation, couvrant les 12 communes de la wilaya.

## Tébessa

### La Cnac a permis la création de 215 entreprises en 2018

Ce sont quelque 215 projets qui ont été financés par l'antenne de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) au cours de l'année 2018, a indiqué le Directeur de ce Dispositif d'aide à l'emploi, Mourad Zemal. Le même responsable a précisé, lors d'une conférence de presse tenue, ce jeudi, à la Maison de la presse Malek-Bennabi, que ce chiffre représente le nombre des micro-entreprises concrétisées au cours de l'année 2018 et financées par la Cnac-Tébessa, détaillant que sur ce nombre, 185 entreprises sont versées dans le secteur de l'Agriculture, représentant un taux de 92,5%. Ces micro-entreprises ont contribué à la créa-

tion de 496 postes d'emploi durant la même période, a fait savoir le même responsable, mettant en exergue l'apport de ces petites entreprises dans le développement local et national, et la création de nouveaux emplois dans divers secteurs. Depuis son lancement à Tébéssa en 2005, l'antenne locale de la Cnac a reçu 8798 dossiers de demandes de financement des projets dont 639 dossiers déposés par des femmes, a révélé Zemal, ajoutant que 3106 projets ont été financés dans cette wilaya frontalière par la Cnac, permettant la création de 5997 postes d'emploi. La même source a aussi relevé que le secteur de l'Agriculture a enregistré une «évo-

lution» en matière d'affluence et demande de financement des projets, et la création de nouvelles micro-entreprises, par le financement de 369 projets, dont 253 dans le domaine de l'élevage ovin. De plus, 653 projets ont été financés par ce Dispositif d'aide à l'emploi dans le secteur des services, a fait savoir le responsable, tandis que 200 entreprises ont été créées dans le domaine de l'industrie et 183 dans le secteur du Bâtiment, Travaux publics et Hydraulique (BTH). Pour la maintenance et l'hydraulique, respectivement 7 et 3 projets ont été créés à Tébéssa, a-t-il ajouté, indiquant que le même Dispositif d'aide à l'emploi a validé 13 projets

dans des fonctions libérales. En outre, et dans le but d'accompagner les jeunes après l'octroi des crédits et la réalisation de leurs projets, la Cnac de Tébéssa a effectué des visites de contrôle sur terrain et recensé 2787 entreprises existantes, dont 1989 en activité, sur un total de 3106 financées, a déclaré le même responsable. Mourad Zemal a indiqué que l'antenne de la Cnac œuvre, dans le cadre de la stratégie de soutien à la croissance économique, en collaboration avec les banques de la wilaya, pour permettre aux jeunes porteurs de projets, âgés entre 30 et 55 ans, de créer leurs propres micro-entreprises dans divers secteurs.

## Khenchela

### Nouvelle campagne de vaccination contre la peste des petits ruminants ainsi que de la fièvre aphteuse

Un total de 92 000 ovins et caprins ont été vaccinés dans la wilaya de Khenchela contre la peste des petits ruminants (PPR), a-t-on appris auprès de l'inspecteur vétérinaire de la Direction des services agricoles (DSA) Mohamed Ouchene. Dans la wilaya de Khenchela, pas moins de 77 000 têtes ovines et 15 000 caprines ont été vaccinées contre cette maladie dans le cadre de la campagne nationale de vaccination, lancée le mois de février en cours, a précisé le même responsable, soulignant que 75% du taux global des doses de vaccin au nombre de 120 000, réservées à cette wilaya ont été jusqu'à à présent consommées. Une nouvelle quantité de 400.000 doses de vaccin destinée éga-

lement à la prévention contre cette pathologie, sera réceptionnée par l'Inspection vétérinaire de la DSA à la fin du mois en cours a ajouté le même inspecteur. Il a fait savoir que 60 médecins vétérinaires privés ont été mobilisés tout au long de la semaine à travers 21 communes de la wilaya pour le parachèvement de cette action afin d'éviter d'éventuelles contaminations du cheptel sain. S'agissant de l'opération de vaccination anti-fièvre aphteuse, la même source a révélé que 40 327 ovins et caprins, en plus de 100 têtes bovines, ont été ciblés par cette action qui se poursuivra dans les différentes communes de la wilaya, notamment,

dans sa zone sud. Le même responsable a souligné que la décision de la fermeture des 9 marchés de bétail jusqu'au 28 du mois en cours parallèlement à l'interdiction du déplacement du cheptel sans autorisation, est toujours en vigueur. Le nombre des têtes du cheptel qui ont péri dans la wilaya entre les mois de novembre 2018 et février 2019 a atteint 4796 ovins et 934 caprins, a fait savoir la même source qui a fait remarquer «qu'aucun cas de PPR n'a été signalé au sein du cheptel bovin». La wilaya de Khenchela dispose d'un cheptel constitué de 433 000 ovins, plus de 73 000 caprins et 16 000 bovins, selon les dernières statistiques établies par la DSA.

Oran

# Rencontre régionale sur le rôle des OPGI en débat

*Les participants à un séminaire régional sur la réactivation du rôle des Agences de gestion et de régulation en aménagement urbain ont plaidé pour l'élargissement des missions et des prérogatives de ces agences foncières pour en faire une structure efficace au service des collectivités.*

Les participants ont recommandé, lors de cette rencontre, de confier la mission d'aménagement et d'amélioration urbains aux agences de wilayas de gestion et de régulation urbaine dont les Offices de promotion et de gestion immobilières (OPGI), en plus d'associer ces agences à la révision des instruments d'urbanisme en vue d'assurer une célérité et une performance dans l'exécution et dans l'élaboration des plans d'aménagement des zones d'expansion touristique (ZET). Ils ont plaidé aussi pour l'attribution aux Agences de gestion et de régulation foncière urbaine la mission de maître d'ouvrage délégué dans la réalisation des opérations financées et l'élargissement de leurs prérogatives pour leur permettre de gérer les espaces publics de divertissement incluant le recouvrement des redevances de location de locaux et structures intégrées au sein de ces espaces ainsi que le mobilier urbain, en plus de les déléguer dans l'opération d'acquisition des terrains relevant des domaines privés ou publics. L'accent a été mis aussi sur la nécessité d'élaborer des cahiers des charges et de conclure des conventions entre les collectivités locales et les agences de wilayas de gestion et de régulation urbaine locales définissant les droits

et devoirs de chacun, et d'établir une banque de données dans le domaine du foncier et de l'urbanisme, ainsi qu'un statut uniformisé avec une classification suivant les critères fixés.

Les participants ont, en outre, recommandé d'accorder à ces agences la qualité de bureau d'études agréé, de suivre et assainir le dossier de conservation foncière en créant une commission technique au niveau des daïras pour la régularisation des actes de propriété et d'attribuer au directeurs de ces agences le droit de préemption dans la résolution de cas urgents fixés dans le temps et l'espace, en plus de créer une taxe au profit de l'agence suivant son champ d'action pour prendre en charge les travaux de maintenance et aménagement urbain. Ils ont aussi appelé à promouvoir la ressource humaine des agences par la formation et le recyclage et à doter les agences d'un plan de charges pour assurer leur fonctionnement et leur équilibre financier.

Les travaux de cette rencontre de 2 jours, initié par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire en collaboration avec la wilaya d'Oran, ont été marqués par la constitution de 3 ateliers abordant la situation des Agences foncières et les difficultés rencontrées, la contribution des



Agences foncières à la réalisation des programmes et les instruments d'aménagement urbain et l'attractivité des villes, entre autres. Ce colloque a enregistré la participation d'ins-

pecteurs généraux et de directeurs d'Agences foncières et de Directions d'urbanisme et de construction de 14 wilayas de l'Ouest et du Sud-ouest du pays.

Tlemcen

## 45 annexes communales raccordées à la fibre optique



Algérie Télécom franchit une nouvelle étape dans la mise en service de la fibre optique pour les annexes communales de la wilaya. En effet, près de 45 premières annexes communales (sur 120) ont été raccordées durant l'année 2018, soit une distance totale de 225,26 km en fibre optique, a indiqué le Directeur opérationnel d'Algérie Télécom de Tlemcen, Fodil Abdelhamid, lors d'une conférence de presse organisée, hier, à la Direction opérationnelle d'Algérie Télécom de Tlemcen, en présence du Directeur de wilaya des postes, des télécommunications, des technologies et du numérique, Khiter Mehdi, et de la chargée de la communication au niveau d'AT Baghli Ibtissem.

Cette opération financée par le budget de la wilaya s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du programme national élaboré par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MICALAT), visant la numérisation et l'amélioration du service public.

Selon Fodil, le déploiement de la fibre optique touchera toutes les annexes de la wilaya où 30 annexes communales seront raccordées durant le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année en cours, en vue de moderniser l'administration locale et permettre un accès rapide des citoyens aux documents administratifs et biométriques, notamment, dans les zones rurales et éloignées sans se déplacer vers la commune-mère. Par ailleurs, le responsable d'AT a précisé que le débit de 120 bureaux de Poste de la wilaya a aug-

menté de 128 kilobits à 2 mégabits et ce, en vue de moderniser le réseau postal et alléger la pression enregistrée sur plusieurs bureaux de Poste, notamment, dans les nouvelles zones urbaines. Algérie Télécom a pris en 2018 une panoplie de mesures visant à moderniser ses infrastructures et ses réseaux câbles dans le but d'améliorer la qualité de service Internet et téléphonique, tels que le raccordement de 17 localités de plus de 1000 habitants en fibre optique en 2018.

Ce chiffre se rajoute aux 77 autres localités raccordées, auparavant, soit une distance totale de 1931,2 km. Outre l'augmentation des capacités des boucles, l'assainissement du réseau urbain, la modernisation des réseaux et la diminution du taux de dérangements. Abdelhamid Fodil a fait savoir que 21 stations BTS de réseau LTE 4G sont déployées au niveau de la wilaya, soit près de 13 650 accès mis en service en 2018 dans les localités rurales et urbaines.

De même, il a été procédé à la réhabilitation du réseau commercial, soit la charte graphique d'AT au niveau de 7 Agences commerciales. Actuellement près de 62 Établissements secondaires et 146 écoles (sur 153) bénéficient de l'ADSL.

L'on saura dans ce cadre que l'ex-local des Impôts de Hennaya sera transformé dans les prochains jours en une Agence commerciale afin de permettre aux abonnés d'effectuer leurs opérations commerciales.

Mascara

## Session de formation au profit d'associations écologiques

Des représentants d'associations écologiques de la wilaya de Mascara ont bénéficié d'une session de formation sur la gestion des projets de développement relatifs à l'économie circulaire, organisée à l'initiative de l'Institut national de formation environnementale. Hamza Kortbi, représentant de cet institut relevant du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, qui a présidé l'encadrement de cette formation, qui a pris fin, ce jeudi, a souligné que cette session de formation, 1<sup>re</sup> du genre au niveau national, est le fruit des assises régionales sur l'économie circulaire organisée dernièrement par le ministère de tutelle au Centre, Est et Ouest du pays. Ces assises ont été ponctuées par plusieurs recommandations pour développer l'économie circulaire contribuant à la création de richesse, à la protection de l'environnement et portant

sur l'organisation de sessions de formation au profit du mouvement associatif et des entreprises versées dans le secteur de l'Environnement. Cette session de formation de 4 jours, qui a enregistré la participation de 30 personnes, a abordé les techniques d'élaboration et de gestion de projets de développement sur l'économie circulaire, dispensés par des cadres de l'Institut national de formation environnementale dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables.

Organisée dans la wilaya de Mascara, cette session sera prochainement généralisée à toutes les wilayas du pays en perspective d'une action participative pour opérer un développement dans le cadre de l'économie circulaire. Cette session a porté sur 4 ateliers traitant des outils d'analyse, de planification, des objectifs et autres.

Relizane

## Nouvelles spécialités proposées dans le cadre de la formation professionnelle

La nouvelle session de la Formation professionnelle sera marquée, à Relizane, par l'introduction de 9 nouvelles spécialités au profit des apprenants, a-t-on appris auprès Du directeur du secteur. «Les nouveaux parcours de formation renforcent l'employabilité des futurs diplômés sachant que les cursus dispensés sont en adéquation avec les attentes des entreprises économiques», a précisé Rabah Bouhafs. Les spécialités créées offrent aux stagiaires la possibilité d'acquies un métier dans les domaines de la dinanderie (travail du cuivre), l'aquaculture, la topographie, la conduite de travaux en bâtiment, l'industrie textile et l'hôtellerie (réception, hébergement et gestion). Pour cette nouvelle session dans la wilaya de Relizane, le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels dispose de 2936 postes pédagogiques répartis entre parcours diplômant (2261) et qualifiants (675). Afin d'encourager les jeunes à s'inscrire dans la filière de leur choix, plusieurs Journées d'information et de sensibilisation ont été organisées à travers les différents Centres de formation. La wilaya de Relizane compte 26 Établissements d'une capacité totale de 5600 postes pédagogiques et 1000 lits, dont 3 Instituts nationaux spécialisés et un Centre régional pour personnes aux besoins spécifiques à Oued Djemaâ.

Adrar

# Rencontre entrepreneuriale des jeunes

Les participants à un séminaire sur «l'emploi des jeunes en Algérie», tenu à Adrar, ont appelé à étendre le rôle des pépinières d'entreprises à toutes les activités entrepreneuriales des jeunes

Les intervenants, des universitaires et des juristes, ont mis en avant l'importance d'étendre le rôle des pépinières d'entreprises pour couvrir l'ensemble des activités et secteurs, à travers la consolidation des relations entre les pépinières d'entreprises, les universités, les centres de recherches et les pôles industriels, afin d'assurer une complémentarité entre ces organismes. Les séminaristes ont, lors de cette rencontre dédiée à l'examen du cadre réglementaire de l'emploi des jeunes en Algérie à travers le mécanisme d'accompagnement et d'exécution, souligné la nécessité d'œuvrer à la promotion des lois concernant l'emploi. L'objectif étant de mettre un terme aux recrutements irréguliers, et de mettre en adéquation les débouchés de l'enseignement et de la formation avec les exigences du marché de l'emploi, la durabilité des formes de travail mentionnées dans les textes du code du travail et les régimes en vigueur pour tirer profit des expériences des pays en matière d'organisation de l'emploi. Ils ont, à cette occasion, suggéré

l'introduction de la notion du travail dans les programmes scolaires, notamment dans le cycle moyen, pour mettre en valeur cette notion dans la vie de l'individu et de la société, en plus de la généralisation du module de l'entrepreneuriat dans les filières d'enseignement universitaires afin d'inciter les étudiants à s'impliquer dans cette démarche et à contribuer au développement de l'économie nationale. Le juriste Slimane Ahmiya, de l'université d'Alger, a passé en revue l'expérience tunisienne dans la mise en place d'une instance de coordination pour accompagner les postulants au travail à l'étranger dans un cadre réglementé et les mettre ainsi à l'abri du phénomène de l'émigration clandestine et de ses conséquences néfastes. Les participants ont également abordé des thèmes liés à l'évaluation des stratégies et mécanismes actuels pour la promotion de l'emploi des jeunes, les stratégies suggérées pour l'amélioration des politiques de l'emploi, la lutte contre le chômage et l'examen d'expériences modernes de certains pays en matière d'emploi. Initiée



par la faculté de droit et des sciences humaines, le laboratoire de droit et la société de l'université d'Adrar, cette rencontre a également permis de passer en revue des

axes liés à la définition du code de travail et de la Fonction publique, «les lois régissant les programmes de l'emploi des jeunes», «le rôle des dispositifs d'emploi des jeunes en

Algérie», «les mesures incitatives et les garanties légales pour la promotion de l'emploi des jeunes et les contraintes réglementaires et administratives».

Ouargla

## Le Salon de l'étudiant et des nouvelles perspectives «Khotwa» connaît une grande affluence



Une grande affluence du public, en particulier des jeunes et des étudiants, a été enregistrée à la 7<sup>e</sup> édition du Salon de l'étudiant et des nouvelles perspectives «Khotwa», à l'occasion de son escale, jeudi, à l'Université Kasdi-Merbah de Ouargla (UKMO). Cette manifestation juvénile, qu'a abritée le pôle N-3 à l'UKMO, en présence d'une cinquantaine d'exposants, dont des instituts et des écoles supérieures de formation, en plus de clubs universitaires, s'est déroulée sous forme d'ateliers autour de différents sujets, tels que le management, la gestion de projets associatifs, l'extraction et l'industrie, le «Job search» et les «Startups». Elle a pour objectif d'offrir aux visiteurs, surtout les étudiants, un espace d'information et de découverte sur les choix d'études, les formations, et les opportunités à saisir pour bâtir un avenir prometteur, tout en les orientant efficacement avec un éclairage pertinent sur leurs plans de carrière et leurs projets futurs, selon les organisateurs.

Un riche programme d'activités a accompagné le Salon avec des mini-formations et des coachings offerts à titre gracieux au public, ainsi qu'une série de conférences sur diverses thématiques. Il s'agit de «Comment éviter les commentaires négatifs», «Comment apprendre à se connaître et construire sa carrière», «Utilisation des réseaux sociaux pour avoir un impact sur la société, les expériences et les études au Canada», a-t-on signalé. Organisé par «Win advents Agency» (jeune Startup de conseil en stratégie de communication et d'événementiel), en coordination avec plusieurs clubs universitaires, le Salon de l'étudiant et des nouvelles perspectives «Khotwa», qui a été lancé le 19 février au Zénith Ahmed-Bey (Constantine) est arrivé à l'UKMO avant de s'installer au Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Alger) les 23 et 24 février, et poursuivra ses activités les 26 et 27 du mois courant au Centre de conventions d'Oran.

## La formation diplômante destinée à la femme au foyer suscite l'intérêt

Un large intérêt est relevé dans la wilaya de Ouargla pour la formule de formation préconisée par le secteur de l'enseignement et de la formation professionnelle en faveur de la femme au foyer en quête d'un diplôme et d'un métier garant d'insertion professionnelle et d'amélioration des conditions de vie, ont indiqué, jeudi, les responsables locaux du secteur.

Par souci de répondre aux attentes de cette catégorie sociale, plus de 1265 postes de formation sont offerts au titre de la prochaine rentrée de formation (session de février) au niveau de 14 centres de formation à travers la wilaya, proposant un éventail de spécialités allant de la couture et le tissage, modernes et traditionnels, et la coiffure à la décoration et la pâtisserie, a signalé le chargé de la formation à la Direction du secteur (DFEP). Pas moins de 2243 femmes avaient bénéficié, au titre de la saison de formation 2017/2018, d'une formation qualifiante destinée à la femme au foyer, encadrée par des formateurs et professionnels contractuels pour une durée de trois mois, à raison de deux séances par semaine, sanctionnée d'un diplôme, a-t-on ajouté à la DFEP.

Ces diplômés permettent aux femmes de monter leur propre micro-projet, selon leur métier, par le biais des dispositifs de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), l'Agence natio-



nale de gestion du microcrédit (Angem) et des programmes de la famille productrice. Le secteur de la formation dans la wilaya de Ouargla dispose de 20 centres de formation, cinq instituts spécialisés, un institut national de formation en ingénierie pédagogique et recyclage, un institut d'enseignement professionnel et d'apprentissage à distance, en plus de 18 établissements privés agréés.

## Raccordement de 40 000 foyers au réseau du gaz entre 2005 et 2018

Pas moins de 40 000 foyers de la wilaya de Ouargla ont été raccordés, entre 2005 et 2018, au réseau de gaz naturel, a-t-on appris auprès de la Société de distribution de l'électricité et gaz du Centre (SDC, filiale de Sonelgaz) à Ouargla. Retenues au titre des efforts de l'Etat visant la généralisation de l'alimentation en gaz naturel aux différentes régions de la wilaya, ces opérations, ayant mobilisé un investissement de plus de 4,4 milliards de dinars, ont nécessité la réalisation d'un réseau de 1086 km linéaires, a-t-on précisé. Les projets concrétisés durant cette période ont donné lieu à la réalisation d'un taux de couverture en la matière de 81% à travers le territoire de la wilaya de Ouargla, a ajouté la source. Coiffant 21 communes, la wilaya de Ouargla recense 87 952 abonnés au réseau de gaz naturel, dont 87 477 clients au réseau de basse tension, le reste étant alimenté des réseaux de moyenne et haute tension, selon les données de la SDC.

## THQ Nordic va investir plus de 200 millions de dollars dans les jeux vidéo



THQ Nordic veut encore faire des acquisitions pour renforcer son catalogue. L'éditeur autrichien va continuer à racheter des licences et des studios de développement. Grâce à l'arrivée de nouveaux investisseurs (First National AP Fund, Second National AP Fund et Odin Fonder) et la mise en vente de nombreuses actions (11 millions pour une valeur monétaire de 2,09 milliards de couronnes suédoises), THQ Nordic a réussi à débloquer 225 millions de dollars (soit un peu moins de 200 millions d'euros)

pour faire principalement de nouveaux achats au sein de l'industrie vidéoludique : «Nous avons l'intention d'utiliser le montant de la nouvelle émission d'actions afin de financer de nouvelles acquisitions de licences, studios de développement de jeux ou autres actifs complémentaires à nos activités et également permettre un taux d'investissement plus élevé dans le développement de la société.» Durant le bilan financier de THQ Nordic (394 millions d'euros de chiffre d'affaires pour 38,5 millions d'euros de bénéfice avant intérêts et impôts sur

l'année 2018), Lars Wingefors a fait savoir aux investisseurs que la franchise Darksiders sera une des licences centrales de l'éditeur et que les ventes du troisième épisode ont répondu aux attentes fixées par ses équipes, sachant que celui-ci est totalement rentable (remboursement du développement et du marketing). Pour 2019, l'éditeur autrichien mise sur le projet AAA de Volition, un jeu non annoncé chez Coffee Stain, la nouvelle licence Biomutant, le retour de la licence Desperados et le très attendu Dead Island 2.

### Apple enregistre une forte dégringolade de 2017 à 2018 selon le classement Fast Company

Apple passe de la première à la 17<sup>e</sup> place du classement Fast Company. Apple semble se prendre de plein fouet la concurrence chinoise. Alors que beaucoup de firmes de l'Empire du Milieu proposent lecteur d'empreintes sous l'écran, connectivité 5G grâce au Snapdragon 855, quadruple capteur photo, la firme de Cupertino semble bien en retard. Et ce constat, le classement Fast Company le souligne. Après s'être emparé de la première place l'an dernier, le géant américain arrive à la 17<sup>e</sup> place. Une chute conséquente pour Apple qui connaît également une baisse des ventes de ses iPhone, considérés comme coûteux pour trop peu de nouveautés. Apple n'a pas su innover l'an dernier, d'après le classement de Fast Company. Ce dernier explique que la firme n'a su innover que sur un point : son processeur A12 Bionic et sa gravure 7nm. Sur d'autres points, Apple n'a pas su rivaliser et propose toujours aussi peu de nouveautés avec la dernière génération. Pas de lecteur d'empreintes sous l'écran, deux capteur photo maximum, une absence de 5G. Il semblerait que pour les acheteurs, Apple n'innove pas assez. Si en 2017 Apple s'emparait de la première place, c'était notamment grâce à ses AirPods, écouteurs connectés qui ont connu un grand succès chez les acheteurs. Avec sa prochaine génération, Apple aura donc la lourde tâche de proposer du sang neuf à ses produits. Les iPhone de 2019 sont attendus pour marquer une vraie rupture avec la nouvelle gamme basée sur l'iPhone X. Face à ses ventes en baisse, notamment en Chine avec une forte concurrence locale (mais également en Europe), de nombreux efforts devront être déployés par le géant américain, autrefois valeur sûre du secteur mobile.



Face à ses ventes en baisse, notamment en Chine avec une forte concurrence locale (mais également en Europe), de nombreux efforts devront être déployés par le géant américain, autrefois valeur sûre du secteur mobile.

## La sonde Hayabusa 2 s'est posée sur l'astéroïde Ryugu

Le Japon vient de réussir une mission très importante dans l'Espace. Sa sonde spatiale Hayabusa 2 a réussi à se poser sur l'astéroïde Ryugu. La sonde spatiale japonaise Hayabusa 2 vient d'accomplir l'une de ses plus excitantes missions : cette nuit, elle s'est posée sur l'astéroïde Ryugu, a tiré une balle en tantale dans le sol rocaillieux de la surface et est remontée se placer en orbite autour de ce «petit caillou», selon les mises à jour publiées sur le compte Twitter anglais de la mission. Durant son bref contact avec l'astéroïde, la sonde devrait avoir tenté de récupérer des échantillons de roche dispersés par le tir, comme l'expliquait Planetary Society. Le retour sur Terre de ces échantillons est l'un des objectifs principaux de cette mission. L'Agence d'exploration aérospatiale japonaise (JAXA) prépare ce contact entre Hayabusa 2 et l'astéroïde depuis plusieurs mois. L'atterrissage avait été repoussé après que les scientifiques eurent découvert que la surface pouvait être plus dure que leurs estimations initiales. Ils pensaient au départ que la surface de Ryugu serait un «régolithe fin poudreux», mais les rovers MASCOT et MINERVA-III largués par la sonde furent accueillis par un gravier plus gros que prévu. Bien que sa date d'atterrissage prévisionnelle d'Octobre n'ait pas pu être respectée, les experts de la mission ont pu mener des tests sur Terre pour préparer un contact éventuel de Hayabusa 2 avec l'astéroïde. Et pour s'assurer que la sonde soit bien capable de collecter des



échantillons de surface, le site de l'atterrissage a été modifié. La sonde Hayabusa 2 avait décollé en 2014. Après 4 ans de voyage, elle atteignait l'astéroïde Ryugu en Juin de l'année dernière. C'est à ce moment que les scientifiques avaient déterminé les sites de largage des rovers. La NASA a elle aussi une mission d'atterrissage sur un astéroïde en cours : la sonde OSIRIS-Rex est arrivé à destination de l'astéroïde Bennu en Décembre 2018 et elle a déjà pris des clichés époustouflants du pôle Sud de ce corps céleste.

## Mark Zuckerberg explique pourquoi un abonnement payant est compliqué à mettre en place

Les abonnés payants verront quoi qu'il arrive leurs données collectées. Les bénéfices de Facebook repose principalement sur la publicité. Sauf que pour proposer cette publicité, le réseau social collecte les données personnelles des utilisateurs et en fait un usage trop peu transparent. La plate-forme a de nombreuses fois été pointée du doigt pour cette utilisation bien trop floue et divers dérivés ayant eu lieu. C'est pour cette raison que certains utilisateurs sont prêts à payer un abonnement pour profiter de Facebook sans publicité – et collecte des données. C'est à ce niveau que se situe le problème pour Mark Zuckerberg : impensable d'offrir un tel contrôle aux abonnés. C'est lors d'une entrevue avec un professeur de Harvard que Mark Zuckerberg est revenu sur la potentielle présence d'un abonnement payant pour les utilisateurs Facebook qui ne souhaitent pas être ciblés par la publicité. Seul problème pour le PDG du réseau social : il n'est pas



question d'offrir des droits supplémentaires à ces derniers, notamment au niveau de la collecte des données. Nous n'allons pas, par principe, offrir ce contrôle aux abonnés qui paient. Si nous souhaitons contrôler la collecte des données, nous le ferons pour tous les utilisateurs. Une nouvelle qui devrait décevoir ceux qui pensaient ne plus voir leurs données pillées par le réseau social en échange d'un

abonnement payant. Facebook semble faire reposer tout son fonctionnement sur cette collecte qui fait souvent polémique. Reste à savoir si le réseau social proposera un jour un abonnement payant et quels avantages seront proposés. Jusqu'à maintenant, la fin des publicités et la fin de la collecte des données privées semblait son meilleur argument. Un argument balayé d'un revers de main par Mark Zuckerberg.

## WinRAR : une faille vieille de 19 ans découverte par des chercheurs

Le logiciel, qui a vu le jour en 1995, souffrait d'une vulnérabilité sous Windows avec le format ACE. Le plus emblématique des logiciels d'archivage sous Windows, populaire pour sa période d'essai reconductible à l'infini, revient sous le feu des projecteurs suite à la découverte d'une faille qui aurait affectée 500 millions d'utilisateurs. La firme de sécurité Check Point Software Technologies annonce avoir découvert une faille au sein d'une bibliothèque dynamique (DLL) de Winrar dans un billet expliquant en détail la trouvaille et la méthode mise en œuvre pour la cerner. Grâce au logiciel de «fuzzing» winAFL qui permet d'injecter des données aléatoires dans un logiciel, l'équipe de recherche a relevé une vulnérabilité vieille de 19 ans. Celle-ci se cachait dans la bibliothèque UNACEV2.DLL qui permettait d'explorer et décompresser les archives au format ACE. La faille aurait permis à un utilisateur mal intentionné, créateur de l'archive, de décider dans quel répertoire décompresser les fichiers — une étape normalement réservée à l'utilisateur connecté. Pour compromettre un ordinateur, il aurait ainsi suffi d'extraire un fichier exécutable dans le répertoire de démarrage de Windows, l'OS s'occupant de l'exécuter au redémarrage de la machine. En conséquence, WinRAR a annoncé avoir supprimé le support de l'extension ACE, n'ayant plus accès au code source de la bibliothèque compromise : la dernière mise à jour de celle-ci remonterait à 2005. Par prudence, les utilisateurs de WinRAR sont invités à télécharger la dernière version du logiciel.



## Bon ou mauvais stress ?

On se laisse facilement gagner par la frénésie, et ce n'est pas un mal en soi. Cela ne veut pas dire qu'il faille adopter un rythme trépidant pour profiter de la vie. On peut au contraire la remplir de stress positif qui énergise et stimule. Il faut apprendre à distinguer le bon stress du mauvais, nocif et débilant.

Il est aisé de reconnaître le bon stress, il permet d'affronter un événement excitant sans éprouver de panique, d'avoir un agenda bien rempli, qui ménage néanmoins la place à des activités satisfaisantes et réjouissantes, de prendre de

nombreuses responsabilités comme parent, membre du comité de parents ou du comité social, etc., mais aucune dont on voudrait vraiment se passer, de travailler assidûment à atteindre un objectif avec l'assurance que, cela fait, la vie sera plus tranquille, de faire face à un défi avec toutes l'attention et l'énergie requises pour accomplir ce qui est attendu, d'être juste assez fatigué, le soir venu, pour avoir un bon sommeil, qui repose.

Tandis que le stress nocif nous conduit à entretenir, face à l'inconnu, un sentiment de

crainte, d'inquiétude ou d'anxiété, d'avoir un agenda rempli d'obligations qui ne présentent aucune satisfaction et qu'on ne voudrait pas avoir à accomplir si on avait le choix, d'avoir le sentiment que tout ce que l'on fait est sans importance, n'a aucune valeur et que l'effort n'en vaut pas la chandelle, de n'avoir aucun contrôle sur les événements, aucune aide à l'horizon, et ne pas voir le bout du tunnel, d'avoir envie de rester blotti sous les couvertures plutôt que d'affronter une nouvelle journée, et de mal dormir ou avoir des ulcères, maux de dos ou petits malaises tenaces.



## Des dauphins ne chassent pas au hasard



Les dauphins de Risso sont capables d'analyser les informations concernant l'emplacement de leur proie ce qui leur donne la possibilité de planifier leurs actions, tout en prenant en compte l'expérience acquise, estiment des chercheurs américains et

britanniques. Parfaitement capables de planifier leurs actions pour une pêche fructueuse, les dauphins de Risso seraient bien plus intelligents que ce que l'on imaginait jusqu'alors, affirment des spécialistes américains et britanniques dans une étude

publiée dans la revue *Journal of Experimental Biology*. Selon ces chercheurs, les dauphins respirent de l'air et sont incapables de rester longtemps en profondeur. Pour cette raison, ils sont obligés de planifier leurs actions pour rendre leurs attaques efficaces

au maximum. Pour arriver à ce constat, les scientifiques ont placé sur les dos des dauphins des capteurs permettant d'enregistrer leurs déplacements ainsi que la profondeur de leurs plongées et les signaux qu'ils émettent. Les résultats obtenus ont montré que les dauphins utilisaient leur système d'écholocation pratiquement dès qu'ils commencent leur plongée. Ils pourraient, notamment, le faire pour évaluer la profondeur. De plus, ils émettent des signaux jusqu'à ce qu'ils trouvent de la nourriture. Une fois qu'ils ont fini de chasser, ils remontent à la surface sans arrêter de faire fonctionner leur système d'écholocation. D'après les scientifiques, cela atteste du traitement des informations obtenues lors des plongées précédentes qui les avait aidées à trouver rapidement la nourriture. Par ailleurs, il est indiqué que ces expériences ont été menées sur des mammifères apprivoisés tandis que l'étude portant sur des dauphins sauvages n'a pas encore été effectuée.

## L'objectif principal du sommeil enfin établi

Vous aimez faire la grasse matinée? Vous croyez même que dormir six ou sept heures par nuit n'est pas suffisant? Regardez alors ces éléphants qui battent tous les records du monde animalier avec seulement deux heures de sommeil par jour. Les éléphants ne dorment que deux heures par jour! Ce constat a été fait par des chercheurs de l'Université du Witwatersrand en Afrique du Sud en coopération avec des membres de l'organisation «Éléphants sans frontières» ainsi que des scientifiques de l'Université de Californie à Los Angeles. Les résultats des expériences publiés sur le portail PLOS ONE montrent qu'il arrivait à ces animaux de passer 46 heures sans dormir ni en être dérangés tandis que leur sommeil était surtout réparti entre 2h et 6h du matin. Ce nouveau record dépasse celui des chevaux avec leurs deux heures et 53 minutes de sommeil ainsi que des anes (3h20 de sommeil quotidiennement). D'ailleurs, dans les zoos, les éléphants se permettent d'être plus «dormeurs» en étant dans les bras de Morphée pour trois voire sept heures par jour. Le développement de nouvelles technologies a également permis de constater que dans la vie sauvage les animaux étaient amenés à dormir bien moins qu'en captivité.

## Pour éviter l'érosion dentaire, voici les boissons et aliments acides à éviter entre les repas

Des chercheurs britanniques ont déterminé les facteurs de risques et les mauvaises habitudes associés à la consommation d'aliments acides qui entraînent le phénomène d'érosion dentaire.

Des scientifiques du King's College de Londres auraient découvert que l'érosion dentaire serait due à la consommation d'aliments et de boissons acides, mais également à la façon dont ils sont consommés. L'érosion dentaire correspond à une usure de la dentition irréversible caractérisée par des dents plus fines, plus jaunes, avec parfois l'apparition de petits traits. A l'origine de cette érosion, une présence acide en bouche. Cette acidité peut être causée par la consommation excessive d'aliments ou de boissons acides. Pour réaliser leur étude, les scientifiques se sont appuyés sur une précédente du Guy's Hospital de Londres qui a comparé le régime alimentaire de 300 personnes atteintes de dents érosives sévères à 300 personnes ne présentant aucun problème d'érosion. L'équipe du King's College a remarqué que manger et boire de la nourriture et des boissons acides, surtout entre les repas, présentait le plus grand risque d'érosion dentaire. Les résultats, publiés

dans le *British Dental Journal*, montrent que les personnes habituées à consommer des boissons acides deux fois par jour entre les repas sont environ 11 fois plus susceptibles d'avoir une érosion dentaire modérée ou sévère. Lorsque les boissons étaient consommées pendant les repas, ce chiffre réduit de moitié. Les chercheurs ont également remarqué que le fait de garder, de remuer ou de rincer des boissons acides en bouche avant d'avaler augmenterait le risque d'érosion dentaire. Pourquoi ? Car ces habitudes augmentent la durée et la force du contact entre la boisson acide et la surface des dents. Les scientifiques ont également identifié une gamme d'aliments, de boissons et de médicaments susceptibles de provoquer l'érosion :

- En tête de liste, les boissons, bonbons, pastilles ou médicaments comportant des fruits ou des arômes de fruits : ces boissons seraient à égalité avec le cola en terme de potentiel érosif.
- Les boissons gazeuses sans sucre seraient aussi érosives que les sodas sucrés.
- Les vinaigres et les produits marinés seraient également souvent à l'origine d'une érosion dentaire.
- Les boissons seraient plus susceptibles



de provoquer une érosion dentaire lorsqu'elles sont servies chaudes. L'auteur principal de l'étude, le Dr Saoirse O'Toole, a déclaré : «Il est bien connu qu'un régime acide est associé à l'usure érosive des dents, mais notre étude a

montré l'impact de la consommation d'aliments et de boissons acides sur l'érosion dentaire». Les experts recommandent ainsi de limiter la consommation de boissons acides afin d'éviter l'usure prématurée des dents.

# Histoire de la Révolution algérienne à Skikda Plusieurs documents d'archives collectés par le Musée régional du Moudjahid

Le Musée régional de Skikda Colonel-Ali-Kafi a pu collecter auprès de moudjahidine et d'enseignants universitaires, plusieurs documents d'archives liés à la Guerre de Libération nationale, a affirmé son directeur, Fateh Hamouche.

Ce responsable a indiqué que cette opération de collecte d'archives a été lancée en 2016 dans le cadre d'une campagne nationale initiée par le ministère des Moudjahidine visant à collecter les documents d'archives liés aux résistances populaires, le mouvement nationaliste et la Guerre de Libération nationale.

«Le Musée régional Colonel-Ali-Kafi a spécialement mis en place un conseil scientifique et technique composé d'enseignants-chercheurs à l'université de Skikda, Constantine, Annaba et Guelma, dans le but de mener cette opération de manière académique en plus de la mise à contribution des clubs scientifiques du musée à l'instar du Club de mouvement nationaliste et le Club de la littérature et de la poésie révolutionnaire ayant tous les deux grandement participé à la collecte d'un bon nombre d'archives importants», a-t-il ajouté. Hamouche a ainsi révélé que plusieurs archives locales et documents de l'administration française ont pu être récupérés auprès de l'université de la Sorbonne (France) grâce aux travaux de recherche menés par les enseignants universitaires dévolus à cette tâche. Il a dans

ce contexte souligné que les documents recueillis en France ont, notamment, permis de mettre en évidence plusieurs points relatifs à la bataille de Douar Setiha, tels que sa date exacte et le nombre de morts du côté de l'Armée de libération nationale (ALN). «On sait maintenant que 82 combattants de ALN sont tombés en martyrs durant cette bataille qui s'est déroulée le 15, 16 et 17 mars 1958, et non fin mars comme certains l'affirmaient à tort jusqu'ici», a-t-il dit. Le Musée régional du Moudjahid de Skikda a également pu mettre la main sur les archives de la police judiciaire de Philippeville (Skikda) datant de juillet à décembre 1959 qui renseignent sur l'organisation militaire et politique du FLN (Front de libération nationale) et des cellules des fidayines dans cette ville.

«Les documents recueillis sont venus corroborer les témoignages apportés par les moudjahidine, ce qui ne laisse aucun doute quant à leur authenticité», a soutenu Hamouche. Par ailleurs, le Musée régional du Moudjahid Colonel-Ali-Kafi va éditer prochainement plusieurs livres sur l'organisation de la Révolution algérienne dans les



Wilayas historiques I et II ainsi que dans la wilaya de Jijel en plus du premier numéro de son magazine *L'écho du musée régional*, selon la même source, qui a fait savoir que toutes ces publications seront mises

à la disposition des universités algériennes. Il est à noter que depuis 2016 le Musée régional du Moudjahid Colonel Ali-Kafi a collecté plus de 188 documents d'archives locales et près de 320 autres

des archives françaises comportant plusieurs numéros de journaux, des rapports de l'armée et de la police française, des attestations de détention mais également des rapports sur la résistance de Si Zaghoud.

## Langues nationales

# La «réconciliation linguistique» entre tous les Algériens comme facteur d'unité nationale



Le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a appelé, jeudi, à Alger, à converger vers «une réconciliation linguistique» entre tous les Algériens, à travers un discours «pacifique et paisible». Lors d'un séminaire tenu à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, Assad a mis en exergue la nécessité de corriger les concepts et à converger vers «une réconciliation linguistique» entre tous les Algériens, à travers un discours «pacifique et paisible», fondé sur la coexistence et à la lumière de plurilinguisme, en s'éloignant de l'exclusion, de l'extrémisme et de l'atteinte aux symboles de l'unité nationale.

Dans ce sens, il a souligné la nécessité de ne pas poser les questions de la langue maternelle et l'identité sous des «habits politiques et idéologiques», pour éviter d'attiser «les conflits linguistiques». «Il est de notre devoir de ne pas poser les questions de la langue maternelle et de l'identité sous des habits politiques et idéologiques, pour éviter d'attiser les

conflits linguistiques», a-t-il indiqué. Pour lui, la langue maternelle représentait «l'existence, l'identité le patrimoine et la civilisation», ajoutant que celui qui néglige sa langue et son écriture, abandonne ainsi les composantes essentielles de sa personnalité.

Pour sa part, la représentante du ministère du Tourisme de l'Artisanat, Asma Moulay, a indiqué que le développement n'était pas possible en dehors «des valeurs de notre civilisation, notamment la langue maternelle qui en est le principal véhicule». Asma Moulay a mis en avant la nécessité de préserver les langues maternelles pour préserver le patrimoine intellectuel, culturel et civilisationnel, ajoutant que les sociétés multiculturelles et multilinguistiques existent à travers leur langue qui transmet et préserve le savoir et les cultures traditionnelles d'une manière durable.

Elle a relevé, dans ce cadre, que «personne ne pouvait nier les efforts de l'Algérie afin de préserver ses langues maternelles».

## Littérature

### Colloque international sur Abdelhamid Benhadouga

Les participants au 16<sup>e</sup> Colloque international Abdelhamid Benhadouga sur «le roman et les types de culture», clôturé ce week-end à Bordj Bou-Arréridj, ont appelé à davantage d'ouverture sur le roman des jeunes auteurs. Tenue trois jours durant à l'université Bachir-El Ibrahim, la rencontre a préconisé de centrer les thèmes des prochaines éditions sur des sujets délimités en rapport avec l'évolution de la littérature universelle et les intérêts du roman algérien. La commission scientifique de la rencontre a recommandé aussi d'honorer le romancier Azzedine Djelaloui pour les œuvres qui font désormais l'objet d'études critiques dans les universités algériennes et arabes ainsi que l'instauration d'un prix spécial du colloque, la distinction à chaque édition d'un écrivain arabe et l'invitation régulière de dramaturges et cinéastes. Cette édition du colloque Benhadouga a connu la participation d'écrivains, de critiques et de traducteurs nationaux ainsi que de Tunisie, du Maroc, du Liban, de l'Irak, du Sultanat d'Oman, d'Espagne et d'Italie. Abdelhamid Benhadouga (1925/1996) l'un des plus célèbres auteurs algériens est connu pour être le pionnier du roman algérien d'expression arabe. Ses plus célèbres romans sont *Rih El Djanoub* (Vent du Sud) traduit dans 20 langues et *El Djazia et les derviches*.

## Cinéma

### Le court métrage «Takatouât El Hayet» présenté au festival de Boumerdès

Le court métrage *Takatouât El Hayet*, produit par un groupe de jeunes de la commune de Ferdjioa (à l'Ouest de Mila), participera en mars prochain au festival du court métrage de la wilaya de Boumerdès et aux journées cinématographiques de Aïn Defla, a annoncé son réalisateur, Amine Laâra. Il a fait savoir que cette œuvre, dont l'idée revient au jeune Djaber Massala, et qui a été produite par le studio «Kotama photographie», représentera la wilaya de Mila au festival du court métrage de la wilaya de Boumerdès, prévu du 3 au 7 mars, et aux «journées Ptolémée du cinéma» de Aïn Defla, du 9 au 11 du même mois et ce, après que le film ait été sélectionné pour participer à ces manifestations au même titre que d'autres œuvres similaires. Selon le réalisateur, ce court métrage «muet» a pour thème la pauvreté et la richesse, à travers deux personnages, Athmane Kheireddine, qui interprète le rôle du pauvre et Amine Khalili celui du riche. Alors que chacun d'eux mène sa propre vie, le destin fera en sorte que leurs routes finis-

sent par se croiser de manière à ce que la vie du riche et celle du pauvre s'entrelacent un jour, moment à partir duquel le premier découvre une grande générosité chez le second en dépit de sa pauvreté. Dans ce film de 6 minutes, le riche s'étonne et s'émerveille à la fois à mesure qu'il apprend à connaître l'autre personnage, lui qui pensait que celui qui ne met pas l'argent au-dessus de tout n'avait rien à offrir aux autres. A cet effet, Amine Laâra a indiqué que le message transmis par ce court métrage est que la richesse c'est notamment «les bons comportements que nous adoptons», comme la générosité dont a fait preuve le pauvre envers le riche. A noter que ce réalisateur a à son actif plusieurs autres œuvres, notamment *Ibtala*, *Assra El Qadar* et *Oumi*, ainsi que des documentaires telles que *Cheikh Mebarek El Mili* et *Patrimoine et civilisation*. Il travaille actuellement à la préparation de nouvelles œuvres dans un proche avenir et qui seront empreintes, dit-il, de «plus de professionnalisme».



## Sahara occidental

# La France ne va pas dans le sens de l'autodétermination des peuples et du respect du droit international

«La France, membre du Conseil de sécurité, ne va pas dans le sens de l'autodétermination des peuples et du respect du droit international et son droit de veto n'est utilisé que pour satisfaire le Maroc dans le conflit du Sahara occidental», a affirmé, mercredi, le député Jean-Paul Lecoq.

«La France est l'un des cinq membres permanents au Conseil de sécurité et y dispose du droit de veto. Ce pouvoir très important est utilisé pour satisfaire la royauté marocaine dans toutes ses demandes, et contribue donc à jeter de l'huile sur le feu», a expliqué le député dans une interview au site <https://porunsaharalibre.org/fr>, ajoutant que la France «devrait plutôt se battre pour accélérer le processus de paix». Elle devrait se battre, a-t-il poursuivi, «pour faire en sorte que la Mission de l'ONU sur place, la Minurso, soit enfin en capacité de mettre en œuvre le référendum d'autodétermination prévu depuis 1991 et de protéger les citoyens sahraouis». Pour lui, une «forte» attente s'est créée autour de l'action de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, Horst Kohler, qui «permettra peut-être une avancée dans la résolution de ce conflit dès cette année», soulignant que cette mission a été accélérée par les Etats-Unis qui souhaitent en finir avec toutes les missions de l'ONU qui sont bloquées. «La seule inquiétude c'est que dans le rythme très rapide de la volonté américaine de résoudre les conflits, la France n'aille pas dans le sens de l'autodétermination des peuples et du respect du droit international, mais œuvre à entériner la situation au profit du Maroc et sa solution d'une autonomie, ce qui reviendrait à valider la colonisation marocaine de ce territoire», a-t-il déploré. Par ailleurs, il a indiqué que la situation des prisonniers politiques sahraouis, détenus dans les prisons marocaines, est «extrêmement grave et urgente», regrettant que l'ONU, en tant qu'instance internationale, «a des processus diplomatiques lents, et ne dispose pas de force coercitive». Toutefois, il a noté que son action dans le cas des prisonniers politiques sahraouis est «très importante» parce qu'elle contribue à «faire connaître les violations des Droits de l'Homme perpétrées par le Maroc au monde entier». Le député français pense que la relation franco-marocaine pourrait être «très utile» pour résoudre le drame des prisonniers politiques sahraouis. «Les solides liens d'amitié entre les deux pays permettraient à la France de demander au Maroc d'arrêter la torture ou de lui conseiller une solution acceptable du point de vue du

droit international pour sortir du conflit», a-t-il précisé, relevant que la France se trouve dans une position «très ambiguë». Elle semble accepter tout ce que demande le Maroc, y compris des choses intolérables pour un pays libre comme récemment l'enlèvement d'une œuvre d'art faisant référence à la guerre maroco-sahraouie au Centre Pompidou ou bien l'annulation du concert d'une artiste sahraouie à l'Institut du monde arabe. C'est un comportement surprenant au regard des valeurs qui avaient animé mon pays», a-t-il fait observer, notant que la diplomatie française «a perdu sa crédibilité» dans le règlement des conflits dans le monde. «Elle est devenue un porte-parole du Maroc sur le conflit du Sahara occidental. Et les diplomates des autres pays ne s'y trompent plus», a-t-il conclu.

## Le Pakistanais Zia Ur Rehman, nommé nouveau commandant de la Minurso

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a annoncé dans un communiqué la nomination du général de division Zia Ur Rehman, du Pakistan comme nouveau commandant de la force de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). Le nouveau commandant de la Minurso, 50 ans, succède au général de division Xiaojun Wang, de la Chine, dont le mandat a pris fin le 17 février. Ancien observateur militaire au sein de la Mission de l'Organisation des Nations unies en République démocratique du Congo (MONUC), Zia Ur Rehman cumule également 30 d'expérience de commandement militaire national et international et possède diverses expériences dans la gestion du personnel. De 2015 à 2016, il a occupé le poste de représentant national principal au siège du Commandement central des Etats-Unis (Centcom), en Floride. Plus récemment, il a été commandant d'une brigade d'infanterie de 2016 à 2017 et d'une division d'infanterie à partir de 2017. Le général de division Zia Ur Rehman est titulaire d'une licence en sciences de l'Académie militaire du Pakistan et d'une maîtrise en administration des



affaires de l'Institut d'études supérieures de la Canadian School of Management de Lahore ainsi qu'une licence en sciences de l'Université du Balochistan à Quetta.

## «Le vote européen des accords avec le Maroc est une entrave à la solution politique au conflit du Sahara occidental», affirme Abdelkader Taleb Omar

L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger, Abdelkader Taleb Omar, a affirmé, mardi, à Alger, que le vote par Parlement européen (PE) des nouveaux accords avec le Maroc dans le domaine du commerce et de la pêche avait de «graves» répercussions politiques dans la région et entravait la solution politique à la question du Sahara occidental. «Ces accords sont dangereux du fait qu'ils coïncident avec la nouvelle dynamique à la lumière des perspectives prometteuses pour la réalisation de progrès dans le processus de paix où un deuxième rond de négociations directes est prévu en mars prochain», a déploré l'ambassadeur sahraoui sur les ondes de la radio nationale algérienne. La France et l'Espagne ont poussé le PE à se soumettre au pouvoir exécutif, faisant fi des décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a décidé en 2016 qu'aucun accord ne peut être conclu entre l'UE et le

Maroc incluant le territoire du Sahara occidental sans consentement du peuple sahraoui à travers son représentant, reconnu par les Nations unies, le Front Polisario», a ajouté le diplomate sahraoui. «En dépit de cela, le PE s'est dirigé -consciemment- vers la violation de cette décision et malgré l'opposition de certains députés eurodéputés ayant appelé à la consultation de la CJUE», s'interrogeant sur «l'objectif de la France et l'Espagne de prendre de tels pas au moment où le règlement politique connaît une dynamique après six ans d'arrêt». L'ambassadeur sahraoui estime que le rejet et les réserves de 300 parlementaires européens concernant ce projet d'accord témoignent de l'absence d'un consensus ou d'une majorité écrasante, cependant, a-t-il dit «une force a exercé des pressions pour faire passer cette loi sous prétexte que le Maroc leur assure des prestations en matière de sécurité et de migration», ce qui contribue au maintien des visées colonialistes dans la région au détriment de la «souveraineté des peuples». Selon, le diplomate sahraoui, «la France a financé, armé, entraîné et coopéré avec le régime marocain pour renforcer sa présence dans le Sahara occidental». «Le Front Polisario, soutenu par le peuple sahraoui, ne restera point les bras croisés devant cette décision» a assuré Taleb Omar, ajoutant que «le Polisario attend juste le parachèvement des procédures du vote et son

officialisation pour pouvoir présenter son appel à la CJUE». A ce propos, l'ambassadeur sahraoui à Alger a annoncé que la partie sahraouie poursuivra son combat en dénonçant ces politiques dans le cadre des lois en vigueur pour faire face au pillage des ressources sahraouies», faisant savoir que les dirigeants sahraouis soumettront, prochainement, leur appel auprès de la CJUE. S'agissant du nouveau round de négociations entre les deux parties du conflit, prévu en mars sous l'égide de l'ONU, Taleb Omar a exprimé son souhait d'évoquer les questions de fond et de dépasser l'étape de rétablissement de confiance pour passer à l'application des résolutions onusiennes, notamment, l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Il a affirmé à ce propos, que le front Polisario est «attaché à l'application de la résolution 2440 et à la nécessité de poursuivre les négociations sans conditions préalables en vue de parvenir à l'autodétermination en dépit des tentatives du régime marocain qui fuit ses responsabilités et crée des obstacles» visant la mise en échec du processus de règlement basé sur les résolutions de la légalité internationale». Il a appelé, dans ce sens, la communauté internationale à «exercer davantage de pression» sur l'occupant marocain pour qu'il se conforme au droit international, vu que le conflit du Sahara occidental est «une question de décolonisation et la solution intervient à travers la consultation du peuple sahraoui et le respect de sa volonté». La partie sahraouie se présentera au deuxième round des négociations avec «un agenda clair», a-t-il soutenu, réitérant l'attachement du Front Polisario à la résolution juridique et au droit à l'autodétermination, outre son attachement aux questions susceptibles de redynamiser le processus de paix à savoir «la libération des détenus politiques et l'ouverture des territoires sahraouis occupés aux observateurs internationaux pour s'enquérir des situations des Droits de l'Homme dans la région, notamment, au moment où le Maroc poursuit la violation des droits du peuple sahraoui». Le diplomate sahraoui a, par ailleurs, salué le soutien des organisations non gouvernementales à la question sahraouie.

France

# Six bateaux français livrés aux Libyens pour bloquer les migrants

La France a annoncé qu'elle livrera 6 bateaux à la Marine libyenne pour bloquer en Méditerranée les migrants se dirigeant vers l'Europe, a-t-on annoncé de source gouvernementale.

L'information, annoncée déjà par l'ONG Médecins sans frontières (MSF) qui s'était offusquée, a été confirmée, ce jeudi, lors du point de presse hebdomadaire du ministère français des Armées. Le cabinet de la ministre Florance Parly, à en croire le quotidien *Le Monde*, a indiqué avoir déjà communiqué cette décision au chef du Gouvernement libyen, Fayez Al Saraj, lors de son entrevue à Munich, samedi dernier, avec la ministre française à l'occasion de la conférence sur la sécurité. Selon le Gouvernement français, ces bateaux (des hors-bords), équipés d'un GPS et d'un radar, vont renforcer la flotte des garde-côtes libyens dans la lutte contre les flux migratoires vers l'Europe et contre les groupes terroristes opérant en Méditerranée. Beaucoup, notamment, du côté des ONG qui se battent pour sauver des vies au large de la Méditerranée, craignent une montée de violences à l'égard des migrants qui sont interceptés en mer par les autorités libyennes et mis en détention dans des camps libyens. Il faut rappeler que les navires humanitaires ont été interdits, ces derniers mois, à opérer en Méditerranée centrale.

En janvier dernier, Médecins sans frontières avait tiré la sonnette d'alarme sur les condi-

tions de détention de ces migrants, constatant une nette augmentation du nombre de personnes dans les centres de détention de Misrata et Khoms. Le 21 janvier, 106 migrants et réfugiés ont été débarqués d'un navire commercial à Khoms, selon l'ONG. «Ces personnes récemment débarquées en Libye sont désormais enfermées dans des centres surpeuplés. Les conditions de détention déjà difficiles sont aggravées par l'arrivée de nouveaux migrants», avait indiqué l'ONG, relevant que parmi les personnes récemment débarquées, certaines souffrent de malnutrition, d'hypothermie ou de diarrhée sévère.

Le journal numérique «Médiapart» a estimé qu'avec cette livraison de bateaux, la France «franchit donc le pas», alors que les ONG et le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies «n'ont cessé de documenter, non seulement les agressions commises par les garde-côtes à l'encontre des migrants durant leurs opérations de - secours - en mer, mais surtout l'ampleur des violences commises dans les centres de détention».

Un rapport de la Mission des Nations unies pour la Libye (Manul) a indiqué que les migrants y «subissent de fréquentes tortures et autres mauvais traitements».



Pour MSF, la France fournit des moyens logistiques «destinés à refouler les réfugiés en violation du droit international». Les conventions internationales ont imposé

à tout marin amené à secourir une embarcation en détresse de conduire ses rescapés dans le «port sûr» le plus proche, a expliqué «Médiapart».

Belgique

## Près de 500 kg de cocaïne destinés à Anvers interceptés en Équateur

Près de 500 kg de cocaïne, qui devaient être envoyés au port belge d'Anvers, ont été découverts dans un conteneur du port de Guayaquil en Équateur, ont rapporté, hier, des médias belges. La drogue saisie était dissimulée, sous forme de 491 paquets, dans une cargaison de poissons congelés, a précisé la même source. Plus de 900 kg de cocaïne ont également été découverts, lors de la même opération, dans une cargaison de cacao destinée au port de Rotterdam, aux Pays-Bas. En 2018, la douane a intercepté 50,1 tonnes de cocaïne dans ce port, une quantité en hausse de 22% par rapport à 2017. Les saisies d'héroïne (4,4 tonnes), de cannabis (16,8 tonnes) et d'opiacés (8 tonnes) ont également connu une hausse considérable en 2018 par rapport à l'année précédente.

## Putsch manqué en Turquie Près de 300 mandats d'arrêt contre des militaires

La Turquie a délivré, hier, des mandats d'arrêt visant 295 militaires d'active en raison de leurs liens présumés avec un réseau soupçonné d'être à l'origine de la tentative de coup d'Etat de 2016. La police a lancé des opérations dans 59 provinces du pays pour arrêter ces personnes soupçonnées d'avoir été en contact téléphonique avec des membres du réseau dirigé par Fethullah Gülen, un prédicateur turc résidant aux États-Unis, selon le quotidien *Hurriyet*. Deux colonels figurent parmi les personnes ciblées par ces raids menés sous l'égide du procureur général d'Istanbul, a ajouté le journal. L'armée fait partie des institutions durement touchées par l'enquête en cours et la répression lancée peu après le putsch avorté de juillet 2016, au cours duquel 250 personnes ont été tuées. Ankara a accusé Fethullah Gülen et son groupe d'avoir fomenté ce putsch et réclame son extradition.

Venezuela

## La Russie livre 7,5 tonnes de médicaments et d'équipements

Le président vénézuélien, Nicolas Maduro, a annoncé la réception, ce jeudi de 7,5 tonnes de médicaments livrés par la Russie, rappelant que son pays vivait sous blocus économique américain l'empêchant d'effectuer des achats internationaux, ont rapporté, hier, des médias locaux. Remerciant le président russe, Vladimir Poutine, suite à la livraison de ces médicaments et équipements médicaux, au titre des contributions russes à l'Organisation mondiale de la Santé, Maduro a indiqué que «les livraisons internationales de médicaments se font régulièrement, presque toutes les semaines». Le chef de l'Etat vénézuélien a, également, ajouté que les livraisons n'ont pas été faites à titre «gracieux». «Qui paye tout cela ? C'est le Gouvernement bolivarien du Venezuela. Nous payons tous nos engagements», a-t-il fait savoir, précisant que le fret

de 7,5 tonnes de médicaments et d'équipement en provenance de la Russie était arrivé dans le pays, jeudi dernier. «C'est le développement des achats internationaux. Le Venezuela vit dans les conditions du blocus imposé par le Gouvernement américain qui concerne les finances et l'économie. L'administration de Trump s'en prend également aux achats de médicaments», a-t-il expliqué. Parmi d'autres pays qui ont apporté leur aide au Venezuela en termes de médicaments et d'équipement médical, le Président Maduro a cité, notamment, le Cuba, la Chine, la Turquie, l'Inde et la Palestine. Le vice-ministre vénézuélien des Affaires étrangères, Yvan Gil Pinto, a souligné, pour sa part, que «la Russie ne fournit pas au Venezuela une aide humanitaire, mais des marchandises dans le cadre de contrats commerciaux». Gil Pinto, a expliqué, dans ce

contexte, qu'il n'y avait pas une «situation humanitaire dans le pays exigeant une aide extérieure», a indiqué l'Agence russe Sputnik. «La situation est normale. Nous avons des accords différents avec la Russie, dans le cadre desquels on nous livre des médicaments, des produits, et des technologies. Comme nous ne pouvons pas collaborer avec les États-Unis ni avec l'Europe en matière technologique, nous avons commencé à acheter auprès de la Russie et la Chine, parce que ce sont des pays amicaux, qui n'imposent aucune mesure ou blocages», a-t-il soutenu, selon la même source. «Il n'y a pas d'aide humanitaire en provenance de Russie. Il n'y a que des livraisons de produits de 1<sup>re</sup> nécessité, puisque les Russes sont parmi les meilleurs fournisseurs de Caracas. Ils n'ont pas suspendu les possibilités de livrer leurs produits au Venezuela», a-t-il encore clarifié.

Tunisie

## Explosion de 3 mines terrestres sans faire de victimes

Trois mines terrestres ont explosé, avant-hier, près de l'une des montagnes au centre-ouest de la Tunisie à proximité de 2 officiers de sécurité de haut rang en train d'inspecter le corps d'un homme retrouvé décapité, a affirmé le porte-parole du tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Kasserine (province du centre-ouest), Achref Yousfi. Les 3 mines sont soupçonnées d'avoir été posées par des terroristes installés dans l'ouest du pays, a-t-il précisé, ajoutant que «l'explosion a eu lieu proche de l'assistant du procureur de Kasserine, accompagné du Directeur de la Sécurité nationale de la même province». Yousfi a expliqué que l'explosion avait eu lieu «lors de la présence des responsables pour inspecter le corps d'un citoyen, retrouvé près de la montagne «Mgila» dans la province de Sidi Bouzid, une province voisine à Kasserine».

Le ministère tunisien de la Défense avait auparavant confirmé la découverte du corps de ce citoyen, après le ratissage de la zone impliquant des unités militaires et d'autres relevant de la Garde nationale (gendarmérie).

Insecte

## La plus grande abeille du monde retrouvée en Indonésie

La plus grande abeille du monde, l'abeille géante de Wallace (Megachile pluto), a été retrouvée par les scientifiques après 38 années passées à sa recherche, alors qu'elle se cachait dans les forêts reculées de l'Indonésie. Avec une envergure de 6 cm, cette espèce d'abeille a été vue vivante pour la dernière fois par des scientifiques en 1981 et ces derniers pensaient depuis lors qu'elle avait disparu. Au début de cette année, une petite équipe de chercheurs s'est mise à la recherche de la créature, révélant, ce vendredi, avoir trouvé une reine solitaire vivant sur le groupe d'îles indonésiennes des Moluques du Nord. L'équipe a été soutenue par l'organisation Global Wildlife Conservation (Conservation mondiale de la faune sauvage) basée aux États-Unis, qui gère un programme de recherche d'espèces perdues, et

comptait également des experts d'autres pays. Clay Bolt, photographe animalier et membre de l'équipe, a qualifié cette expérience d'«absolument époustouflante». «Voir une espèce si belle et si grande en vrai, entendre le son de ses ailes géantes frémir alors qu'elle passait devant ma tête, c'était vraiment incroyable», a-t-il indiqué. L'espèce tire son nom d'Alfred Russel Wallace, un naturaliste anglais qui a développé une théorie de l'évolution par sélection naturelle en même temps que Charles Darwin. «J'espère que cette redécouverte suscitera des recherches qui nous permettront de mieux connaître cette abeille unique et de fournir des informations pour tous les efforts futurs visant à la protéger de l'extinction», a indiqué Eli Wyman, chercheur de l'université de Princeton qui faisait partie de l'équipe.

## Syrie

# «Le peuple syrien n'acceptera aucune ingérence dans ses affaires», affirme Chaâbane

La conseillère politique et médiatique auprès de la présidence syrienne, Bouthayna Chaâbane, a réaffirmé que le peuple syrien n'acceptera aucune «ingérence étrangère» dans ses affaires intérieures, soulignant que «chaque pouce de son territoire relève de la souveraineté syrienne», ont rapporté des médias locaux.

Dans une interview accordée à la télévision panarabe «Al Mayadeen», ce jeudi, à Moscou, où elle effectue une visite de travail, Bouthayna Chaâbane a déclaré que «les Syriens qui ont consenti des sacrifices durant les 8 années du conflit ne permettront à personne d'interférer dans leurs affaires intérieures ou de changer leur identité nationale», a indiqué l'Agence syrienne Sana. Elle a, également, souligné que l'armée syrienne s'emploierait à restaurer la souveraineté nationale sur tout le territoire syrien, citant, notamment, les efforts entrepris ces derniers jours dans la province d'Idlib. A ce propos, Chaâbane a affirmé que «le terrorisme ne pouvait pas être toléré dans la province d'Idlib», précisant que «l'insécurité devait cesser dans cette zone», a ajouté la même source. «La libération d'Idlib du terrorisme est inévitable pour les dirigeants syriens à travers la coordination avec l'allié russe pour sécuriser cette province», a-t-elle encore fait savoir.

La conseillère du Président Al Assad a estimé, en outre, que la partie turque ne s'était pas «engagée totalement» dans l'accord de désescalade à Idlib, conclu le 17 septembre

dernier à Sotchi, soutenant que le président turc, Recep Tayyip Erdogan, «a essayé de jouer d'autres cartes, parce qu'il n'avait pas réussi à établir une zone de sécurité à Idlib». S'agissant du dialogue avec les Syriens d'origine kurde, Chaâbane a rappelé que les «portes étaient et restent toujours ouvertes» et que «ces populations constituaient un élément essentiel de la société syrienne», précisant dans ce sillage que «la majorité des Syriens d'origine kurde souhaitait que l'unité et la souveraineté nationales du pays soient préservées». Par ailleurs, la conseillère à la présidence syrienne a eu des entretiens, avant-hier, avec le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a indiqué l'Agence syrienne Sana.

Durant cette réunion, les 2 parties ont abordé «les derniers développements de la situation en Syrie et les efforts menés pour contribuer au processus politique d'une manière garantissant sa souveraineté, son indépendance et l'unité de ses territoires», a poursuivi la même source.

Dans un communiqué publié à l'issue de la rencontre, le ministère russe des Affaires étrangères a annoncé que Lavrov a fait part



à Chaâbane des résultats du 4<sup>e</sup> Sommet des présidents des pays garants du processus d'Astana (Russie, Iran et Turquie), tenu à Sotchi le 14 février dernier. Notons que Chaâbane a pris

part aux travaux de la 8<sup>e</sup> Session au Club de discussion Valdaï à Moscou, lequel a été consacré à l'examen de derniers développements dans la région.

## Nigeria

## Les Nigériens aux urnes pour choisir leur président



Près de 84 millions d'électeurs au Nigeria sont appelés aux urnes ce jour, pour élire leur prochain président, après un report d'une semaine du scrutin qui a attisé les tensions dans cette course serrée entre le président sortant Muhammadu Buhari et son principal rival Atiku Abubakar. Après le report surprise pour des raisons logistiques du scrutin quelques heures à peine avant l'ouverture des 120 000 bureaux de vote, près de 84 millions d'électeurs sont donc rappelés aux urnes, ce samedi, dès 08h00 (07h00 GMT). Autre enjeu de ce vote, les 360 sièges de la Chambre des représentants et les 109 du Sénat doivent également être renouvelés. Un nombre record de 23 000 candidats se sont présentés aux différents scrutins, mais le véritable duel se déroule entre

le Président Buhari du Congrès des progressistes (APC) et son adversaire du Parti populaire démocratique (PDP) Atiku Abubakar qui se disputent la magistrature suprême. Muhammadu Buhari, 76 ans, demande aux électeurs un second mandat pour terminer les 2 chantiers prioritaires de son Gouvernement, sur lesquels il avait été déjà élu en 2015 : en finir définitivement avec l'insurrection terroriste de Boko Haram et avec la corruption endémique du pays. Face à lui, Atiku Abubakar, 72 ans, ancien vice-président (1999-2007) et riche homme d'affaires, pourrait faire figure de sauveur potentiel dans les milieux économiques, malgré un passé entaché par de nombreuses allégations de conflits d'intérêts et de détournements de fonds.

La Commission électorale indépendante (INEC), qui a assumé la «totale responsabilité» du report pour des raisons de retard logistique, a déployé près d'un million d'agents à travers le pays et imprimé 421 millions de bulletins de vote. Selon Mahmood Yakubu, le président de l'INEC, les problèmes de logistique étaient «énormes» dans ce pays de 190 millions d'habitants, qui manque cruellement d'infrastructures, où l'électricité reste sporadique voire inexistante, et où des problèmes d'insécurité persistants menacent la bonne tenue du vote.

Il a rejeté toute accusation «d'interférences politiques» avec l'un ou l'autre parti, qui s'accusent mutuellement de «saboter» le scrutin, et assuré, ce jeudi, ne pas envisager de nouveau report. «Je peux vous assurer que les élections auront bien lieu, aujourd'hui», a-t-il promis. Depuis l'annonce du report, les Nigériens sont partagés entre désarroi et résignation et le pays fonctionne au ralenti.

Les pertes financières directes ou indirectes sont pharaoniques et pourraient coûter jusqu'à 2 points de PIB, soit 9 milliards de dollars, selon certains économistes nigériens. Mais surtout, ce report a exacerbé les tensions entre les 2 camps, qui ont multiplié les provocations cette semaine. Muhammadu Buhari, ancien général qui avait dirigé le Nigeria une 1<sup>re</sup> fois en 1983, a exhorté l'armée à «être sans pitié» avec les fraudeurs.

Le Nigeria est le pays le plus peuplé d'Afrique avec 190 millions d'habitants, sa 1<sup>re</sup> économie, et son 1<sup>er</sup> exportateur de pétrole : l'enjeu de ce scrutin est de grande importance pour la stabilité de la région.

## Iran

## Deux cellules terroristes liées au groupe Daech éliminées

Le ministère iranien du Renseignement a déclaré que ses forces ont identifié et éliminé 2 cellules terroristes dans l'Ouest du pays, a rapporté, hier, l'Agence de presse officielle IRNA. Treize personnes, affiliées au groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech), ont été arrêtées dans le cadre des opérations menées dans la province du Kurdistan, dans l'ouest de l'Iran, selon l'IRNA. Les cellules terroristes avaient l'intention de procéder à des attentats à la bombe et d'assassiner des religieux iraniens dans la province, a ajouté l'Agence. Certaines des personnes arrêtées ont été formées à l'étranger, a indiqué la même source, ajoutant que des bombes télécommandées, des armes et des munitions appartenant aux cellules terroristes ont été saisies.

## Chine

## Un nouveau cas de peste porcine africaine au Yunnan

Un nouveau cas de peste porcine africaine a été confirmé dans la province chinoise du Yunnan (sud-ouest), a annoncé, ce vendredi, le ministère chinois de l'Agriculture et des Affaires rurales. Le cas a été découvert dans une ferme possédant au total 300 cochons dans la ville de Lushui au Yunnan, alors que la maladie virale a touché 6 cochons et en a tué 2, a précisé le ministère, citant un rapport du Centre de contrôle des maladies animales de Chine.

Une équipe a été envoyée immédiatement dans la zone, et les autorités locales ont lancé une réponse d'urgence pour bloquer, abattre et désinfecter les cochons affectés. Il est interdit de transporter des porcs et des produits liés à l'extérieur ou à l'intérieur de la région bloquée, a indiqué le ministère.

La peste porcine africaine n'affecte que les cochons, et aucun être humain ou d'autres espèces animales n'ont été touchés jusqu'à présent. La Chine a signalé son 1<sup>er</sup> cas de la maladie en août 2018 dans la province du Liaoning (nord-est). Des foyers, ont été par la suite signalés dans plusieurs autres régions provinciales.

## Ukraine

## L'armée va adopter 2 systèmes de défense antimissile moderne

L'armée ukrainienne va bientôt adopter 2 systèmes de défense antimissile moderne, Tor et Kub, qui font actuellement l'objet d'essais finals, a annoncé, hier, un haut responsable de l'armée ukrainienne. Viktor Muzhenko, chef d'état-major des Forces armées ukrainiennes, a indiqué que l'adoption de ces nouvelles armes contribuerait à renforcer les capacités des unités de défense antimissile de l'armée ukrainienne et du système de défense aérienne du pays dans son ensemble. Selon l'Agence de presse officielle ukrainienne Ukrinform, les tests des systèmes Tor et Kub ont été effectués sur le terrain de tir de l'armée à Yagorlyk, dans la région de Kherson, située dans le sud du pays. La modernisation, assurée par l'entreprise ukrainienne Aerotehnika, a permis d'améliorer les caracté-

ristiques techniques et la fonctionnalité des systèmes de défense antimissile, a ajouté Ukrinform. Le système Tor a été conçu pour protéger les installations administratives, économiques et militaires contre les frappes de missiles, les véhicules aériens sans pilote, les avions et les hélicoptères à une distance maximale de 15 km, tandis que le système Kub à une portée de protection maximale de 22 km. L'industrie de la défense ukrainienne a connu une croissance importante depuis 2014, lorsque le conflit armé a éclaté dans la région du Donbass, dans l'Est du pays.

Depuis 2014, le conglomérat de défense d'Etat Ukroboronprom a fourni aux Forces armées ukrainiennes plus de 25 000 armes et pièces d'équipements militaires nouveaux et modernisés.

Présidentielle 2019

## Le Conseil constitutionnel rappelle les conditions de candidature et les délais de dépôt des dossiers

Le Conseil constitutionnel a rappelé, dans un communiqué, les conditions de candidature à l'élection présidentielle du 18 avril 2019 et les délais de dépôt des dossiers.



«**F**aisant suite au communiqué N°1 du Conseil constitutionnel du 23 janvier 2019 portant conditions de candidature à l'élection présidentielle, le Conseil constitutionnel rappelle aux candidats à la Présidentielle du 18 avril que les conditions de candidature sont fixées à l'article 87 de la Constitution, renvoyant à d'autres conditions dans la loi organique 10-16 du 25 août 2016 relative au régime électoral, notamment en ses articles 139 et 142», précise le communiqué. Selon la même source, l'article 139 de la loi organique suscitée fait obligation au candidat de déposer un dossier constitué des pièces suivantes :

- Une copie intégrale de l'acte de naissance de l'intéressé.
- Un certificat de nationalité algérienne d'origine de l'intéressé.
- Une déclaration sur l'honneur attestant que l'intéressé possède uniquement la nationalité algérienne d'origine et qu'il n'a jamais possédé une autre nationalité.
- Une déclaration sur l'honneur attestant que l'intéressé est de confession musulmane.
- Un extrait du casier judiciaire N° 3 de l'intéressé.
- Une photographie récente de l'intéressé.
- Un certificat de nationalité algérienne d'origine du conjoint de l'intéressé.
- Un certificat médical délivré à l'intéressé par des médecins assermentés.
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le conjoint jouit uniquement de la nationalité algérienne.
- Un certificat de nationalité algérienne d'origine du père de l'intéressé.
- Un certificat de nationalité algérienne d'origine de la mère de l'intéressé.
- Une copie de la carte d'électeur de l'intéressé.
- Une déclaration sur l'honneur attestant de la résidence exclusive, pendant dix (10) ans, au moins, sans interruption, précédant immédiatement le dépôt de candidature de l'intéressé.
- Une attestation d'accomplissement ou de dispense du service national pour les candidats nés après 1949.
- Les signatures prévues à l'article 142 de la présente loi organique
- Une déclaration publique sur le patrimoine mobilier et immobilier de l'intéressé à l'intérieur et à l'extérieur du pays.
- (Le candidat doit publier dans deux quotidiens nationaux l'un en langue nationale officielle et justifier ces publications)
- Une attestation de participation à la Révolution du 1er Novembre 1954 pour les candidats nés avant juillet 1942.
- Une attestation de non-implication des parents du candidat né, après le 1<sup>er</sup> juillet 1942, dans des actes hostiles à la Révolution du 1er Novembre 1954.
- Un engagement écrit et signé par le candidat portant sur :
  - \* La non-utilisation des composantes fondamentales de l'identité nationale dans sa triple dimension islamique, arabe et amazighe.
  - \* La préservation et la promotion de l'identité nationale dans sa triple

- dimension islamique, arabe et amazighe.
- \* Le respect et la concrétisation des principes du 1<sup>er</sup> Novembre 1954.
- \* Le respect de la Constitution et des lois en vigueur et l'engagement de s'y conformer.
- \* La consécration des principes de pacifisme et de la réconciliation nationale.
- \* Le rejet de la violence comme moyen d'expression et/ou d'action politique et d'accès et/ou de maintien au pouvoir et sa dénonciation.
- \* Le respect des libertés individuelles et collectives et le respect des Droits de l'Homme.
- \* Le refus de toute pratique féodale, régionaliste et népotique.
- \* La consolidation de l'unité nationale.
- \* La préservation de la souveraineté nationale.
- \* L'attachement à la démocratie dans le respect des valeurs nationales.
- \* L'adhésion au pluralisme politique.
- \* Le respect de l'alternance démocratique au pouvoir par la voie du libre choix du peuple algérien.
- \* La préservation de l'intégrité du territoire national
- \* Le respect des principes de la République

- Le contenu de cet engagement écrit doit être reflété dans le programme du candidat prévu à l'article 176 de la présente loi organique.

- Outre ces conditions, l'article 142 de ladite loi stipule que le candidat doit présenter :
- Soit une liste comprenant 600 signatures individuelles de membres d'élus d'Assemblées populaires communales, de wilaya (APC et APW) ou parlementaires, et réparties au moins à travers 25 wilayas,
  - Soit une liste comportant 60 000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale et ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1500.
  - Les signatures sont portées sur un imprimé individuel et légalisées auprès d'un officier public. Lesdits imprimés sont déposés en même temps que l'ensemble du dossier de candidature. Le Conseil constitutionnel rappelle que le dernier délai de dépôt des dossiers de candidature pour l'élection du président de la République est fixé au 3 mars 2019 à minuit.
  - Le dossier de candidature doit être déposé par le candidat en personne, après rendez-vous convenu auprès du secrétariat général du Conseil constitutionnel, contre accusé de réception, tous les jours y compris les vendredis et samedis. Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue sur rendez-vous pris au préalable sur les deux numéros ci-après 021790088, 021790041. Pour plus d'informations, les citoyens sont invités à consulter le site électronique du Conseil constitutionnel «<http://www.conseil-constitutionnel.dz>».

### République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE BOUMERDES

NIF : 414024000035126

## AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 03 / SAM/DUAC /2019

La Direction de l'Urbanisme, de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Boumerdes, Lance un Avis d'Appel d'Offre National ouvert pour : **La Réalisation en lot unique du reste à réaliser des 10 logements améliorés au profit de la sûreté nationale (chef lieu) Boumerdes.**

Les entreprises qualifiées à la catégorie une (1) ou plus en cours de validité dans le secteur : Bâtiment (Activité principale ou secondaire), intéressées peuvent retirer le cahier des charges, contre le versement du montant de 2 000,00 DA au compte N° 211.007 du trésor, au niveau du service de la construction - 2<sup>ème</sup> étage- bureau N°31- Direction de l'Urbanisme, de l'architecture, et de la Construction - cité FRANTZ FANON - 800 LOGTS - Boumerdes.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

#### 01- Le dossier de candidature contient :

- une déclaration de candidature renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- La déclaration de probité renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.
- **Capacités professionnelles** : une copie de certificat de qualification et classification professionnelle catégorie une (1) ou plus en cours de validité dans le secteur : Bâtiment (Activité principale ou secondaire).
- **Capacités financières** : moyens financiers justifiés par les bilans financiers visés par les services des impôts et leurs annexes indiquant le différent chiffre d'affaire des trois années (2015, 2016, et 2017) ou une attestation de chiffre d'affaire délivrée par le service des impôts et les références bancaire.
- **Capacités techniques** : moyens humains propres à l'entreprise et matériel à mettre dans le cadre du présent projet accompagnés des pièces justificatives :
- \* **Matériel non roulant** : Factures (ne pouvant justifier que le matériel ne disposant pas de cartes grises), et PV d'huissier de justice daté de moins d'une année ou contrat de location notarié (dont la note attribuée est de moitié).
- \* **Matériel roulant** : Cartes grises + contrat d'assurance en cours de validité, contrat de location notarié (en cas de location) et fiche contrôle technique.
- Diplôme, attestation d'affiliation à la CNAS pour l'effectif d'encadrement, pour les ouvriers : Attestation de mise à jour visée par CNAS et références professionnels (Attestations de bonne exécution valorisée, datée, signée et délivrée par les maîtres d'ouvrages publics).
- Attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS) et CACOBATPH.
- Copie du registre de commerce
- Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF)
- Copie du numéro d'identification statistique (NIS)
- Copie de l'extrait du casier judiciaire du signataire de l'offre en cours de validité
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales délivrée l'antenne locale du CNRC année 2017.

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou si s'avère après leur remise qu'ils comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché.

Si après signature du marché, le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du marché public sont erronées, il prononce la résiliation du marché aux torts exclusifs du partenaire cocontractant.

#### a)- L'offre technique contient :

- La déclaration à souscrire selon le modèle renseignée, datée et signée et paraphée par le soumissionnaire.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif selon le modèle ci-joint renseigné, daté et signé et paraphé par le soumissionnaire et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public à savoir :
  - Planning d'exécution des travaux dûment daté et signé par le soumissionnaire.
  - Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepte ».

#### b)- L'offre financière contient :

- La lettre de soumission selon le modèle renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif - estimatif (DQE) de l'offre dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou offre financière, selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une enveloppe cachetée et anonyme adressée à Monsieur le Directeur de l'Urbanisme, de l'architecture, de la Construction de la Wilaya de Boumerdes - Adresse : cité Frantz Fanon (800 logts) - déposées au 3<sup>ème</sup> étage - bureau n°49 BOUMERDES - portant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »  
Avis d'appel d'offres national ouvert N° 03 / SAM/DUAC / 2019

**PROJET : La Réalisation en lot unique du reste à réaliser des 10 logements améliorés au profit de la sûreté nationale (chef lieu) Boumerdes.**

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la 1<sup>ère</sup> parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP.

Le dépôt des offres sera fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10h00mn à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou au BOMOP.

Le jour d'ouverture des plis aura lieu le 21<sup>ème</sup> jour à compter de la 1<sup>ère</sup> publication de l'avis d'appel d'offres au BOMOP ou aux quotidiens nationaux à 10 h30 au niveau du Siège de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Boumerdes.

Si le jour de l'ouverture des plis techniques et financiers coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La séance d'ouverture des plis aura lieu en présence des soumissionnaires.

La durée de validité des offres est fixée à trois (03) mois augmentée de la durée de préparation des offres, à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant toute la durée de validité des offres.

Publicité





**NUMEROS UTILES**

**Numéros Verts**

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

**Urgences**

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

**Hôpitaux**

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Ain Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

**Compagnies Aériennes**

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

**Dépannages**

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

**Radios**

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

**Services**

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

**Hôtels - Alger**

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

**Hôtels - Sud**

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**

- 09h00** : Bonjour d'Algérie
- 10h30** : El Mouqawil
- 11h00** : Senteurs d'Algérie  
«Mascara 1<sup>re</sup> ptie»
- 12h00** : Journal en français
- 12h25** : Grand Format

- 12h50** : Hayat Djadida
- 14h05** : Restauration  
de la Casbah
- 15h00** : Sabra
- 17h00** : Football  
«JSMB-PAC» en direct

- 19h00** : Journal en français
- 19h25** : Santé Mag
- 20h00** : Journal du 20 h
- 20h45** : Oua Aqadna El Azme
- 22h00** : Football  
«MCA-MCO» en différé



**2 21h00 : Le plus beau pays du monde**

Cinq ans après les succès du *Plus Beau Pays du monde 1 & 2*, le réalisateur explore les stratégies de la vie dans le massif alpin, qui abrite plus de 30 000 espèces animales et 13 000 espèces végétales. Il suit une louve condamnée à l'exil après la mort de son compagnon tué par un ours...



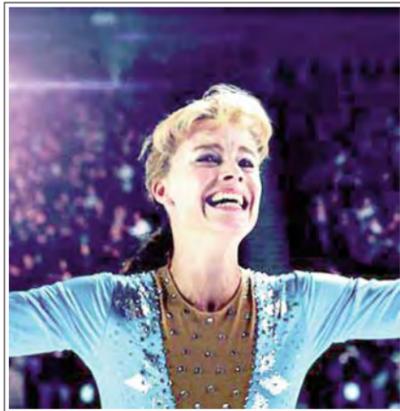
**6 21h00 : NCIS / Los Angeles**

Callen reprend sa place au sein de l'équipe pour une nouvelle mission : protéger le prince Kamal, héritier d'Arabie saoudite, fraîchement débarqué aux Etats-Unis et menacé de mort. Sa doublure a en effet, fait l'objet d'une tentative d'assassinat au mode opératoire pour le moins...



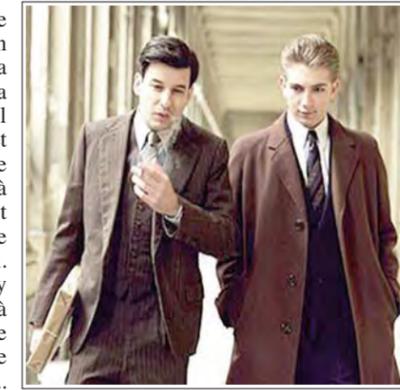
**CANAL+ 22h55 : Moi, Tonya**

De nos jours, un journaliste rencontre Tonya Harding, son ancien mari, Jeff Gillooly, et la mère de la jeune femme, LaVona Golden. Alors que l'affaire de l'agression de sa rivale Nancy Kerrigan, 20 ans plus tôt, est restée célèbre, la patineuse se souvient de son enfance peu conventionnelle...



**RMC STORY 22h55 : Alias Caracalla, au cœur de la Résistance**

Le 17 juin 1940, le maréchal Pétain annonce la capitulation de la France. Pour Daniel Cordier, dit Dany, et ses compagnons de l'Action française, à Pau, l'armistice est vécu comme une trahison. Le père de Dany l'encourage à rejoindre l'armée française en Afrique du Nord...



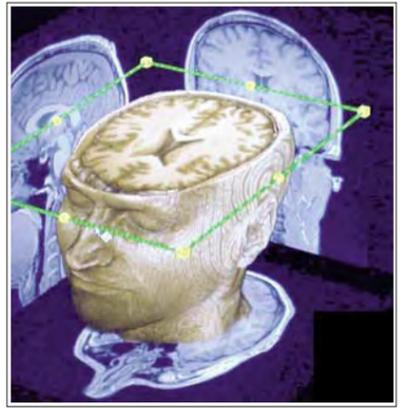
**5 22h30 : Frida Kahlo, Diego Rivera, une passion dévorante**

Frida Kahlo (1907-1954) et son époux, Diego Rivera (1886-1957), figurent parmi les plus grands peintres du Mexique. Diego Rivera est mondialement connu pour ses monumentales fresques murales et Frida Kahlo pour ses œuvres singulières, aux couleurs vives et d'un réalisme décoratif racontant les souffrances et émotions autour de sa maladie...



**arte 22h35 : Quand la peur rend malade**

Stratégie de survie à part entière de l'espèce humaine, la peur protège. Sans elle, l'espérance de vie serait peut-être diminuée. Mais à partir de quand cet instinct de survie se transforme-t-il en un handicap nuisible ? Environ 15% de la population européenne souffrirait de troubles anxieux. S'agit-il d'un déterminisme génétique ? Sera-t-il un jour...



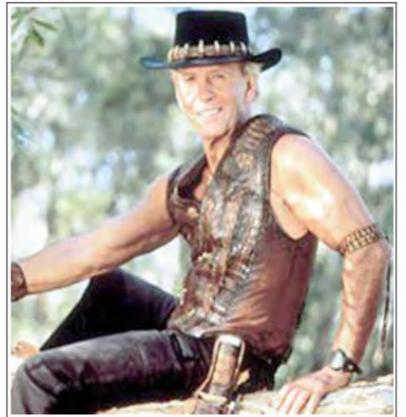
**6ter 21h00 : Rénovation impossible**

Casey et Catrina ont acheté pour 750 \$ une maison de 100 m<sup>2</sup> à Jacksboro, siège du comté de Jack. Cet investissement s'avère être un vrai challenge car toutes les pièces doivent être refaites. De son côté, Randy rachète une maison à bas prix, sur son terrain de stockage, mais à un autre propriétaire.



**RTL9 20h40 : Crocodile Dundee 3**

Mick Dundee et sa compagne Sue mènent une existence tranquille à Walkabout Creek, un village au nord de l'Australie. Mais un jour, Sue est obligée de partir à Los Angeles, pour reprendre la rédaction en chef d'un grand quotidien dont son père, magnat de la presse, est propriétaire. Toute la famille déménage. A son arrivée sur le sol américain...



**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

**Hôtel - Tizi-Ouzou**

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

**AEROPORTS**

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

**Hôtels - Est**

- Hôtel Antar - Béchar : **049 81 71 63**
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : **035 53 39 04**
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : **035 53 43 94**
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : **0660 20 88 20**
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : **032 11 89 02**
- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

**Hôtels - Ouest**

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

Championnats d'Afrique d'escrime juniors

Trois médailles, dont une en or pour l'Algérie

La sélection algérienne d'escrime juniors a décroché 3 médailles (1 or, 1 argent, 1 bronze), à l'issue de la 2<sup>e</sup> journée des épreuves du Championnats d'Afrique de la catégorie, disputée, ce jeudi, à la salle Harcha-Hacène d'Alger. La médaille d'or algérienne a été l'œuvre de Yousra Zeboudj à l'épée féminin, qui a dominé en finale l'Egyptienne Lima Hocine (15-11).

«C'est une joie indescriptible, d'autant plus qu'elle intervient après ma défaite en finale de la catégorie cadette. C'était une finale difficile, mais je suis parvenue à battre l'Egyptienne qui m'avait battu l'année dernière, donc j'ai pris ma revanche cette année», a déclaré Zeboudj. Les 2 autres médailles algériennes ont été remportées par Salim Heroui au fleuret masculin après sa défaite en finale face à l'Egyptien Hamza Mohamed (11-15), alors que Kaouther Mohamed Belkhir s'est contentée de la médaille de bronze au sabre, spécialité remportée par l'Egyptienne Meriem Ahmed contre la Tunisienne Deghfous Meriem (15-12). A l'issue de la 2<sup>e</sup> journée consacrée aux juniors, l'Algérie a récolté un total de 6 médailles (1 or, 1 argent, 4 bronze). Le président de la Fédération algérienne, Abderaouf Bernaoui s'est félicité des résultats obtenus par les juniors, soulignant que les épreuves par équipes prévues, ce vendredi, vont permettre à l'Algérie de glaner d'autres titres africains. Les Championnats d'Afrique d'escrime jeunes catégories, se sont poursuivis, hier, avec le début des épreuves consacrées aux minimes (filles et garçons) et les épreuves par équipes juniors. Outre l'Algérie pays organisateur, l'édition d'Alger enregistre la participation de la Tunisie, du Maroc, de l'Egypte, du Nigeria, du Ghana, du Cameroun, de l'Afrique du Sud, de la RD Congo, de la Libye, du Mali et du Sénégal.

Pour ce rendez-vous continental, l'Algérie a engagé 54 athlètes dont 27 filles, qui seront encadrés par un staff technique composé de 6 entraîneurs, à savoir Chahira Soudani et Anis Hamami (fleuret), Ahmed Ben Yahia et Zoheir Terkhani (épée), ainsi que le Sénégalais Mamadou Keïta et la Sud-Coréenne Shin Me Lee (sabre).

Signature d'un protocole d'accord entre les Fédérations algérienne et égyptienne

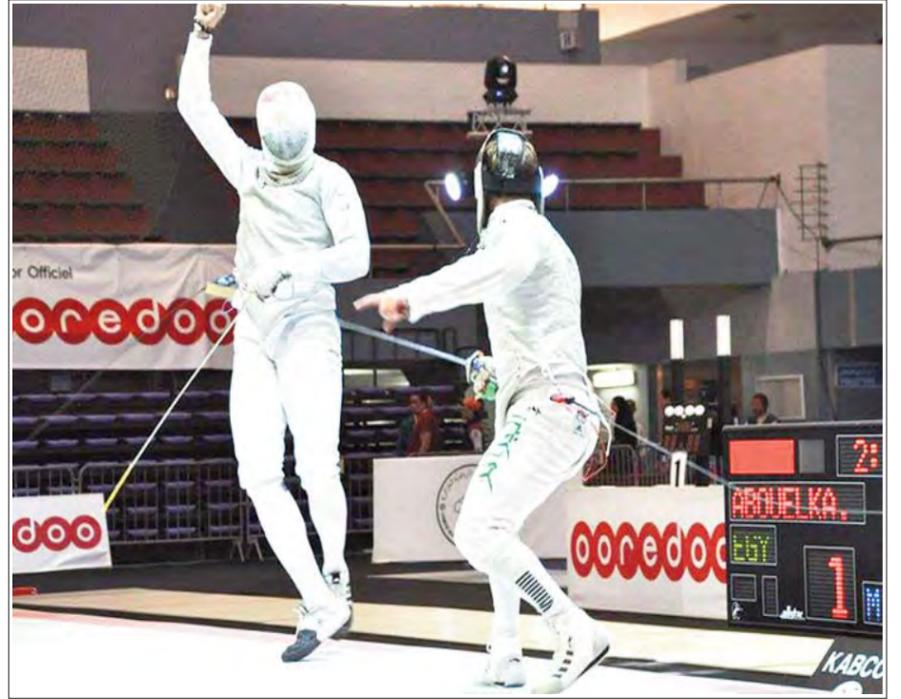
Les Fédérations algérienne et égyptienne d'escrime ont procédé, ce jeudi, à la salle

Harcha-Hacène d'Alger à la signature d'un protocole d'accord concernant la coopération et l'échange d'expériences entre les 2 parties dans les domaines sportif et arbitral, en marge des Championnats d'Afrique des jeunes catégories (minimes, cadets et juniors (garçons et filles) des 3 armes (fleuret, sabre et épée).

Le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Raouf Bernaoui «s'est dit heureux de cet accord qui constitue une opportunité de consolider davantage les liens de fraternité entre les 2 pays».

«Nous allons exploiter le goût de la victoire et la saine rivalité pour affermir ensemble, nos possibilités et améliorer notre niveau, à l'instar des différentes fédérations en Europe et en Asie» a ajouté le président de la FAE. Selon Bernaoui, «étant donné que les 2 pays sont les plus forts aux niveaux arabe et africain, cet accord est nécessaire pour œuvrer ensemble au service des jeunes, et les mener vers le haut niveau» et d'ajouter : «Nous allons unifier nos efforts et mobiliser tous nos moyens et nos expériences afin de pouvoir décrocher des médailles mondiales et aussi s'illustrer dans les grandes manifestations». De son côté, le président de la Fédération égyptienne d'escrime, Abdelmoneim El Hocini a fait l'éloge de cet accord en déclarant : «Nous sommes fiers de la signature de cet accord important et fructueux, et nous voulons un partenariat gagnant-gagnant à travers lequel nous allons coopérer avec des instances arabes, africaines et internationales, surtout que l'Egypte dispose de champions bien cotés au niveau mondial, alors que l'Algérie compte des meilleurs éléments dans les catégories cadettes et juniors, raison pour laquelle nous voulons tirer profit de toutes ces choses en escrimes».

Le responsable égyptien estime qu'il y a «une planification stratégique entre les 2 fédérations pour améliorer le niveau de l'escrime dans les 2 pays et le niveau arabe en particulier». Les 2 parties ont convenu que «cet accord de partenariat se concrétise dans l'intérêt des 2 pays».



La Fédération algérienne avait, rappelle t-on, signé au mois de juillet dernier, un protocole d'accord similaire avec son homologue italienne, qui permet aux escrimeurs algériens de se rendre en Italie pour effectuer des préparations communes avec leurs

homologues italiens. En outre, l'accord «algéro- italien» a une portée commerciale qui permet aux partenaires économiques des 2 pays avec les 2 instances sportives de travailler librement dans les 2 pays».

Bilel C.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE TIZI-OUZOU

DAIRA DE LARBAA-NATH-IRATHEN

COMMUNE DE LARBAA-NATH-IRATHEN

AVIS D'ADJUDICATION DE LOCATION PAR ADJUDICATION AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN MARCHÉ HEBDOMADAIRE A LARBAA NATH IRATHEN

LA COMMUNE DE LARBAA-NATH-IRATHEN PROCEDERA LE MERCREDI, 13 MARS 2019 A : 10 HEURES 00 MN A LA LOCATION AUX ENCHERES PUBLIQUES ET A L'EXTINCTION DES FEUX DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE LARBAA NATH IRATHEN.

LA SEANCE D'ADJUDICATION SE TIENDRA PUBLIQUEMENT A LA SALLE DE DELIBERATIONS DE LA MAIRIE SOUS L'EGIDE DU BUREAU D'ADJUDICATION.

LA CONSISTANCE PHYSIQUE, LA LOCALISATION, LA MISE A PRIX AINSI QUE LA DUREE DE LA LOCATION DE CE BIEN SE PRESENTE COMME SUIT :

	Surface	Mise à Prix Annuelle	Durée de la Location
MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE LARBAA NATH IRATHEN	4100,00 M2	2.500.000,00 DA	36 Mois

LES CANDIDATS INTERESSES PAR CETTE LOCATION AURONT A DEPOSER UN DOSSIER DE PARTICIPATION COMPLET AUPRES DU BUREAU DU PATRIMOINE COMMUNAL COMPRENANT LES PIECES SUIVANTES (AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERAI ACCEPTER - DERNIER DELAIS DE DEPOT DU DOSSIER LE 11/03/2019 A 16H00) :

- 1- Une Demande d'admission signée et légalisée par le demandeur.
- 2- Une Photocopie du registre de commerce.
- 3- Un Extrait de rôles apuré datant de moins de Trois Mois avec la mention «Valable pour soumissionner».
- 4- Un chèque visé et libellé au nom de Madame la Trésorière Intercommunale représentant 20 % du montant de la mise à prix ou une quittance de versement de la somme, délivrée par Mme la T.I.C. qui lui sera restitué dans le cas où il n'est pas retenu en qualité d'adjudicataire.
- 5- Une attestation de mise à jour des loyers pour les candidats locataires déjà d'un ou plusieurs biens communaux.
- 6- Photocopie de la C.N.I. ou P.C.
- 7- Une attestation de bonne moralité et de solvabilité pour les candidats déjà adjudicataires d'un ou plusieurs marchés hebdomadaire délivrée par les Communes concernées.

UN CAHIER DES CHARGES REGLEMENTANT LES CONDITIONS DE MISE EN LOCATION PAR ADJUDICATION EST DEPOSE AU BUREAU DU PATRIMOINE COMMUNAL - SIEGE DE LA MAIRIE DE LARBAA NATH IRATHEN OU IL POURRA ETRE CONSULTE TOUS LES JOURS OUVRABLES DE : 08 H 00 A : 16 H 30'.

Vo Vietnam

«Les questions des grades et de l'arbitrage» évoquées avec un expert de la Fédération internationale

Des responsables de la Fédération algérienne de Vo Vietnam ont tenu, hier, à Alger, une réunion technique avec le vice-président de la Fédération internationale de la discipline Nguyen Cong Tot, pour évoquer diverses questions liées à cet art martial, notamment, «L'équivalence pour les grades» obtenus en Algérie et l'élévation du niveau des arbitres suivant les normes internationales. Selon le président de l'instance algérienne, Rabie Aït Medjber, «la Fédération internationale a répondu positivement à notre demande et nous a dépêché un de ses experts pour encadrer nos arbitres nationaux et élever leurs compétences au niveau international». «La réunion de ce vendredi nous a permis d'évoquer surtout la question de l'équivalence pour les grades obtenus par les athlètes algériens, laquelle doit se faire dans l'esprit de la culture vietnamienne, mondialement reconnue. Nous aborderons également l'état des lieux de cette discipline tant au niveau national qu'à l'échelle internationale, ainsi que la situation des arts martiaux d'une manière globale», a précisé Aït Medjber. Le Vo Vietnam en Algérie, selon Aït Medjber, n'est «pas structuré sur le plan administratif», en comparaison avec d'autres pays africains, d'où la «nécessité pour nous d'œuvrer à développer ce sport à divers niveaux : entraînement, arbitrage, encadrement des jeunes talents, afin d'être au diapason de ce qui se fait mondialement». L'expert international Nguyen Cong Tota dirigé, hier, un stage de formation d'arbitres au Centre de Tixeraine (Alger) sachant que l'Algérie «manque d'arbitres internationaux», a expliqué le président de la Fédération algérienne qui assume cette responsabilité depuis son élection en février 2017. L'Instance fédérale ambitionne de préparer «une élite d'athlètes de haut niveau, à même d'honorer les couleurs nationales» au Championnat du monde prévu du 30 mai au 4 juin à Marseille. Le président de la Fédération algérienne de Vo Vietnam a effectué, l'été dernier, une visite de travail au Vietnam où il s'est entretenu avec des responsables du ministère du Sport de ce pays, tout comme il a rencontré le président de la Fédération mondiale des sports traditionnels vietnamiens et le Directeur des sports au ministère du Sport avec lequel il examiné plusieurs dossiers. Le Vo Vietnam, créé en 1957 par le maître vietnamien Nguyen Duc Moc, a été introduit en Algérie en 1973 par le maître algérien Abdelmalek Aït Larbi.

R. S.

## Ligue des champions

## Le CSC en conquérant en Egypte

Le CSC pensait être épargné de ce tour, finalement il doit se farcir l'Ismaïly après que le club égyptien ait été réintégré, malgré son exclusion de la compétition par la commission de la CAF en première instance.

Ce qui a chamboulé tout le programme des Sanafir, eux qui étaient à un point des quarts de finale. Désormais, tout est remis en cause, la course à la qualification est complètement relancée dans un groupe très difficile où figurent aussi le TP Mazembe et le Club Africain. C'est important pour les poulains de Denis Lavagne de décrocher un résultat positif, cet après-midi (17 h, heure algérienne), à Alexandrie. Le match se jouera à huis clos, ce dont devrait profiter les Clubistes pour enchaîner un troisième succès de rang en phase des poules. Cependant, leur mission ne sera pas de tout repos face à un adversaire revigoré et déterminé à refaire son retard. D'ailleurs, les dirigeants d'Ismaïly ont promis à leurs joueurs une forte prime en cas de victoire. Ils joueront probablement leur dernière carte

dans cette élimination. Pour le CSC, il s'agit de bien gérer cette sortie périlleuse. «On a les moyens de décrocher un résultat en Egypte», a déclaré le coach clubiste avant le départ de l'équipe. Lavagne se montre en effet optimiste, en dépit de la défection de plusieurs éléments comme Abid, Haddad, Belmokhtar, Aïchi ou encore Chahrour. Le CSC reste en championnat sur un revers concédé face au Paradou, après une longue et belle série de victoires et de matches sans défaite. En Ligue des champions, l'équipe a démontré sa solidité en dehors de ses bases où elle ne s'est pas inclinée depuis le début de la compétition. Rahmani et ses camarades ont les moyens de préserver leur invincibilité pour se rapprocher un peu plus de la qualification. D'abord, ils comptent récupérer la première place de leur Groupe que leur a



chipé le TP Mazembe à la faveur de sa double confrontation contre le Club Africain. Avec

deux matches en moins, le CSC possède une bonne marge de manœuvre, à condition toutefois

de ne gâcher ses munitions. **Ali Nezlioui**

## EN

## La FAF répond à Achiou



La Fédération algérienne de football (FAF) vient de publier un communiqué, ce 22 février 2019, pour répondre aux propos de l'ancien international algérien et ancien

entraîneur-adjoint de l'équipe nationale des moins de 20 ans, Hocine Achiou, à l'encontre du président de la Fédération. La FAF s'est d'abord dite «surprise et sincèrement déçue» par les propos d'Achiou, avant d'enchaîner : «Cet ex-international, que la FAF a désigné comme adjoint afin de lui offrir l'occasion d'un plan de carrière dans le monde du coaching car convaincue qu'il possédait de réelles aptitudes a, malheureusement, déçu par son niveau lors de l'exercice de son métier d'adjoint et a vraisemblablement opté pour une autre voie, qu'il maîtrise mieux, celle du mensonge et des contre-vérités.» La Fédération se pose ensuite la question de savoir comment l'ancien joueur de l'USM Bel Abbès : «A-t-il osé une telle désinformation en affirmant qu'un sélectionneur l'aurait instruit, lui et pas quelqu'un d'autre, pour retenir un joueur au

détriment d'autres afin qu'il puisse bénéficier du statut d'international ? ». L'instance nationale a ajouté : «La FAF aurait aimé que Achiou aille au bout de ses déclarations en divulguant les noms du sélectionneur et du joueur ainsi que l'identité du père de ce dernier.» La FAF a conclu sur : «La FAF dément non seulement les propos tenus par Achiou, mais se réserve le droit de recourir aux juridictions compétentes pour exiger réparation.» Pour rappel, l'ancien attaquant des Verts avait déclaré : «Ils ont même fait appel à des joueurs pistonnés et que nous avons nous-mêmes bloqués quand nous étions en poste... Un jour, un membre du staff technique nous a transmis le message du président de la FAF qui nous demandait de sélectionner un joueur ne serait-ce qu'une seule fois pour pouvoir acquérir le statut d'international. ».

## LFP

## Les dates des matchs JSMB-ASO et ESM-USMAN fixées

Les matchs JSM Béjaïa-ASO Chlef et ES Mostaganem-USM Annaba, comptant pour le 23<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football se joueront respectivement les 26 février courant et le 19 mars prochain, a annoncé, ce vendredi, la Ligue de football professionnel (LFP). Initialement, ces deux matchs devaient se dérouler ce week-end, en même temps que les autres matchs de cette 23<sup>e</sup> journée, avant d'être reportés à une date ultérieure, en raison de la participation de la JSMB et de l'USMAN aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie. Les Annabais ont déjà disputé leur match aller de Dame Coupe, dans lequel ils ont disposé de l'Entente Sportive de Sétif (2-0), alors que les Béjaïouis joueront contre le Paradou AC ce samedi. Dans un premier temps, la LFP s'était contentée d'annoncer que ces deux matchs de la 23<sup>e</sup> journée étaient reportés à une date ultérieure, avant de préciser, ce vendredi, qu'ils se joueront respectivement le 26 février courant et le 19 mars prochain. Le coup d'envoi du match JSMB-ASO sera donné à 17h00, alors qu'ESM-USMAN débute un peu plus tôt, vers 16h00.

Ligue 1 Mobilis - Mise à jour  
Le MCA défie ses supporters et le MCO

Dos au mur, le MC Alger tentera de relever la tête à domicile samedi face au MC Oran, alors que le CABB Arréridj, sérieusement menacé par le spectre de la relégation n'aura pas droit à l'erreur face à la JS Saoura, à l'occasion de la mise à jour du championnat de Ligue 1. Éliminé sans gloire en quarts de finale de la Coupe arabe des clubs champions face aux Soudanais d'Al Merrikh (aller : 0-0, retour : 3-0), le MCA (4<sup>e</sup>, 32 pts) aura à cœur de se refaire une santé contre un adversaire qui traverse lui aussi une période difficile. Le Mouloudia sous la conduite du coach Adel Amrouche, de plus en plus contesté, devra impérativement l'emporter pour se réconcilier, un tant soit peu, avec son public très en colère, et se rapprocher du podium, devenu désormais le principal objectif du Doyen pour espérer

sauver sa saison. De son côté, le MCO (9<sup>e</sup>, 24 pts) effectuera le déplacement à Alger avec l'intention de revenir avec un bon résultat, de quoi lui permettre de s'éloigner davantage de la zone de relégation. À l'Est du pays, le CABBA (10<sup>e</sup>, 23 pts) de Dziri Billel abordera son rendez-vous face à la JSS (6<sup>e</sup>, 30 pts) avec un seul leitmotiv : la victoire. Une rencontre pratiquement décisive pour les Criquets dans l'optique du maintien. La formation de la Saoura tentera de rester sur la bonne dynamique qui l'a vu enchaîner trois succès de rang, toutes compétitions confondues. Le championnat de Ligue 1 reprendra ses droits le vendredi 15 mars avec le déroulement de la 23<sup>e</sup> journée qui s'ouvrira avec le derby entre le leader USM Alger et le Paradou AC, prévu au stade Omar-Hamadi (17h00)

Coupe d'Algérie de football  
(1/4 de finale - aller)  
Le Paradou AC favori à Béjaïa

Le Paradou AC, sur une courbe ascendante en championnat de Ligue 1 Mobilis de football, se rendra à Béjaïa pour croiser le fer avec la JSMB ce soir au stade de l'Unité maghrébine (16h00), en match comptant pour les quarts de finale (aller) de la Coupe d'Algérie. Auteur de cinq victoires de rang, toutes compétitions confondues, le PAC, 3<sup>e</sup> au classement de Ligue 1 (36 pts) à une longueur de la position de dauphin, partira favori sur papier face à une équipe de la JSMB battue vendredi dernier en déplacement par l'US Biskra (1-0). La JSMB (7<sup>e</sup>, 33 pts), qui passera un véritable test révélateur face aux «Académiciens», compte jouer son va-tout jusqu'au bout dans cette épreuve, même si son objectif principal reste l'accession en Ligue 1, elle qui accuse quatre points de retard sur le podium, à huit journées de l'épilogue. Les deux équipes

se rencontreront pour la seconde manche le 9 mars prochain au stade Omar-Hamadi d'Alger (17h00). En ouverture de ces quarts de finale de Dame Coupe, l'USM Annaba a pris une option mardi en dominant à domicile l'ES Sétif (2-0). Le NA Hussein Dey a réalisé, quant à lui, une belle opération en s'imposant en «déplacement» face à son voisin le CR Belouizdad (1-0) en match disputé au stade du 5-Juillet. La seconde manche se jouera également dans l'enceinte olympique le 28 mars. Le dernier rendez-vous au programme de l'aller est fixé au 12 mars entre le CS Constantine et le MC Oran. La commission d'organisation de la Coupe d'Algérie a innové cette saison en instaurant de nouveau le système aller-retour en quarts et demi-finales, délaissé depuis la fin des années 1990.

Ligue 2  
USM El Harrach -  
RC Kouba reporté

Le match de la 23<sup>e</sup> journée de Ligue 2 entre l'USM El Harrach et le RC Kouba prévu pour ce samedi a été reporté à mardi prochain. Même si aucune raison n'est avancée, ce sont les manifestations prévues demain contre le 5<sup>e</sup> mandat qui ont fait que la décision a été prise de reporter cette rencontre au mardi 26 février. Même la rencontre de la catégorie réserve qui se joue en principe en matinée a été reportée. Il n'est pas exclu que d'autres rencontres programmées pour ce vendredi soit reportées.

## Dopage

# Y-a-t-il eu trafic dans le cas du joueur Naili ?

Le football local, déjà bien mal en point, n'avait pas besoin de ce nouveau scandale ayant trait au dopage. Moins d'un mois après le cas du Mouloudéen Cherif El Ouezzani, suspendu quatre ans, voilà qu'un nouveau joueur du championnat est contrôlé positif. Il s'agit du milieu de terrain de l'USMH, Bilel Naili.

La Ligue l'a confirmé sur son site officiel. Le joueur est suspendu «à compter du mercredi 20 février 2019, jusqu'à son audition lors la séance du lundi 25 février 2019 à 11h00», précisé le communiqué. On sait que chez nous, il n'existe pas de dopage institutionnalisé comme on peut le trouver dans certains pays développés. Il relève plus de la toxicomanie et de l'ignorance de certains joueurs mal pris en charge en l'absence totale de suivi et de prévention au niveau des clubs. Cependant, cette fois, le joueur incriminé a jeté un pavé dans la mare en niant carrément les faits. Naili a déclaré à la presse qu'il n'a subi aucun contrôle anti-dopage lors du match contre le RC Relizane. Il affirme que l'échantillon prélevé n'est pas le sien, puisqu'il a quitté le stade

juste après la fin de la rencontre. Y a-t-il eu un changement d'identité lors de ce fameux contrôle ? Le joueur en tout cas, est affirmatif promettant de faire d'autres révélations. Pour lui, ces pratiques sont fréquentes dans le milieu footballistique. Si cela se confirmait, ça deviendrait une grave affaire de trafic qui éclabousserait tout le système mis en place dans la lutte contre le dopage. On soupçonnait déjà de nombreux joueurs simulant la blessure pour éviter le contrôle anti-dopage. Une rumeur confirmée par le président de la commission anti-dopage de la FAF, le Dr Djamel Eddine Damerdji, hier, sur les ondes de la Radio nationale. Il a affirmé néanmoins que l'échantillon d'urine prélevé est bien celui de Naili. Une affaire scabreuse qui



vient souiller un peu plus un championnat discrédité et décrié de toutes parts. En tout cas, on n'est pas au bout de nos surprises

dans ce dossier qui, apparemment, n'a pas livré dans ses secrets.

Ali Nezloui

## O. Marseille

## Maxime Lopez : «Je ne boycotte pas l'Algérie, mais ce n'est pas à l'ordre du jour »

Dans un long entretien accordé à *L'Équipe*, Maxime Lopez (21 ans) s'est ouvertement exprimé sur l'intérêt de la sélection algérienne à son égard. Ne fermant pas la porte pour l'avenir, le milieu de terrain de l'Olympique de Marseille a démenti tout contact avec la FAF tout en affirmant haut et fort que sa priorité reste l'Euro 2019 des Espoirs avec la France l'été prochain. Il y a une grande communauté algérienne à Marseille, et maintenant, dans la rue, on me parle de l'OM et de l'Algérie ! Ce n'est pas que ça ne m'intéresse pas, mais aujourd'hui, je suis avec l'équipe de France Espoirs, j'ai une très grosse échéance en fin de saison, l'Euro. Je n'ai pas été convoqué récemment, je vais tout donner pour y être. Tout comme Housseem Aouar (OL), qui figure sur les tablettes de la FAF, le milieu de terrain de l'Olympique de Marseille envisage principalement de disputer l'Euro 2019 avec les Bleuets cet été en Italie et à Saint-Marin. Invité à s'exprimer publiquement sur l'intérêt présumé de l'Algérie et notamment la rumeur d'une arrivée imminente en sélection algérienne et de contacts

avec le sélectionneur Djamel Belmadi, le jeune joueur de 21 ans a répondu avec une certaine franchise dans les colonnes de *L'Équipe*. «Je respecte la sélection algérienne, je peux jouer pour l'Algérie via mes racines maternelles, mais c'est faux ce qui a été dit : on n'a pas été contacté par le sélectionneur (Djamel Belmadi), ni moi, ni mes proches. Je ne la boycotte pas, mais ce n'est pas à l'ordre du jour», a conclu le Marseillais qui laisse donc entendre qu'il ne dirait pas non à l'avenir. En très grande forme ces dernières semaines, Maxime Lopez reste sur neuf titularisations de rang en championnat et s'est désormais imposé dans le cœur de onze phocéens sous les ordres de Rudy Garcia depuis la crise qu'a connu le club cet hiver. Désireux de rejoindre le championnat espagnol où il est suivi par de grands clubs, le milieu de terrain espère convaincre Sylvain Ripoll, l'actuel sélectionneur de l'Équipe de France Espoirs, de le prendre à l'Euro. Suivie par les plus grands clubs européens, cette compétition pourrait davantage servir de tremplin à la carrière du jeune olympien

qu'une Coupe d'Afrique des Nations avec l'Algérie. Roue de secours en cas d'échec ou moyen de pression médiatique pour attirer l'œil de Didier Deschamps, l'Algérie ne constitue nullement une priorité pour ce jeune joueur promis au plus haut niveau par de nombreux spécialistes. A titre d'illustration, le fameux consultant Laurent Paganelli a dévoilé certaines de ses discussions avec Maxime Lopez dans des propos accordés à *La Provence* : «Je lui ai dit : si tu dois partir, va au Barça, pas à Séville ! C'est un club pour lui. Il joue dans les intervalles comme Iniesta. Il est dans la construction, il alimente, aime toucher le ballon. Il est à la recherche du geste parfait et il choisit toujours l'option collective. J'ai du mal à trouver du négatif chez lui, même si je lui ai dit que j'aimerais le voir plus souvent aux abords de la surface. Il joue vers l'avant, mais il se trouve trop rarement dans les 18 mètres alors que je suis sûr qu'il marquerait davantage si c'était le cas. Il représente le football moderne», a analysé l'homme de terrain de Canal+.

## CAN 2019

### Machraka (Egypte) :

#### «10 000 supporters algériens attendus»

L'ambassadeur d'Egypte en Algérie, Aymen Machraka, s'est exprimé au sujet de la prochaine Coupe d'Afrique des nations qui aura lieu cet été en terre égyptienne dans un entretien à Echorouk TV. Le représentant diplomatique a déclaré : «Nous avons tout le potentiel pour être au rendez-vous, qu'il s'agisse de stades, des hôtels, de salles de conférence, etc. L'État égyptien a mobilisé toutes ses capacités ; cette édition de la CAN en Egypte n'est ni la première ni la dernière». Aymen Machraka a ajouté au sujet de la sécurité : «Les villes où le tournoi sera organisé seront sécurisées et l'État fournira toutes les exigences sécurités et organisationnelles. L'Egypte a déjà

organisé de grands tournois et rien ne s'est passé.»

#### «Un match Egypte-Algérie n'ira pas au-delà du contexte sportif»

Le représentant égyptien en Algérie a ajouté : «Nous attendons quelque 10 000 supporters algériens pour venir voir la sélection algérienne.» Concernant une éventuelle rencontre entre les Verts et les Pharaons, Machraka dira : «Bien sûr, il y a une possibilité, et ce sera une rencontre purement footballistique, qui n'ira pas au-delà du contexte sportif.»

## Naples SC

### Ounas gagne la confiance d' Ancelotti

L'attaquant algérien du Napoli, Adam Ounas, vient de gagner un peu plus la confiance de son coach, Carlo Ancelotti, lors de la victoire des siens (2-0), avant-hier, face au FC Zurich en Europa League. L'ancien joueur des Girondins de Bordeaux a été très bon face au club suisse ; il a été l'un des hommes forts des Italiens. Il a inscrit un but et il a offert une magnifique passe décisive. Le coach italien a déclaré au sujet d'Ounas : «Ounas a fait quelque chose de très spécial, ce soir, lorsque nous avons marqué. Nombreux sont ceux qui peuvent créer quelque chose à partir de rien et il est l'un d'entre eux.» L'ancien entraîneur

du Milan AC a ajouté : «Il doit donc tirer le meilleur parti de ce talent lorsqu'il a la balle, car il en est capable.»

#### Ounas : «Ancelotti m'engage à en faire plus»

L'attaquant algérien a déclaré à son tour : «Je dois faire de mon mieux lorsque l'entraîneur me fait confiance et me choisit pour jouer», avant d'enchaîner : «Maintenant, je joue un peu plus souvent. Ancelotti me parle plus que Sarri ne le faisait, il m'engage à en faire plus sur le terrain, il me dit de tout donner pour marquer des buts.»

### Champions League Bentaleb dans l'équipe-type

L'international algérien du Schalke 04, Nabil Bentaleb, figure dans la liste de l'équipe-type Fantasy Football de la semaine en Champions League. Le milieu de terrain algérien a été l'un des meilleurs de son équipe face à Manchester City, lors du match aller des huitièmes de finale de la Champions League. L'ancien joueur de Tottenham a inscrit un doublé sur penalty, à la 37<sup>e</sup> et à la 44<sup>e</sup> minute de jeu. L'Algérien porte bien son surnom de Bentaleb en référence à sa dextérité et sa réussite dans l'exercice du penalty.

### Stade Rennais Bensebaini buteur,

#### Rennes en 8<sup>e</sup>

Première historique pour Rennes qui atteint pour la première fois un 8<sup>e</sup> de finale de Coupe d'Europe avec un but de l'international algérien Ramy Bensebaini. Alors qu'il avait concédé le nul 3-3 à domicile après avoir mené 3-1 à la mi-temps, Les Rennais ont débuté comme à l'aller tambour battant avec un but de Bensebaini dès la 22<sup>e</sup>, son premier en Europa League. Suite à un corner rentrant de Grenier, Bensebaini arrive lancé dans la zone des 6 mètres, il n'est suivi par aucun adversaire. Il catapulte de la tête le cuir au fond des filets. Pour le second but, l'Algérien est à l'origine du but en donnant un ballon à Ben Arfa qui trouve Sarr qui tire à ras de terre, c'est trop croisé et cela se transforme en centre. En renard des surfaces, Hunou a suivi. Il pousse le ballon au fond des filets au second poteau pour le but du break. Lo Celso réduira la marque à la mi-temps faisant craindre le même scénario qu'à l'aller. Mais en seconde période, les Rennais se montrent solide à l'image de Bensebaini qui, perclus de crampes, cédera sa place à Zeffane à la 78<sup>e</sup>. En toute fin de match dans les arrêts de jeu, M'baye Niang confirmera la qualification par un 3<sup>e</sup> but. Score cumulé 5-4 pour Rennes qui rejoint les 8<sup>e</sup> de finale d'Europa League.



Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
5°/16°	5°/20°	5°/16°	5°/21°	7°/23°

**Horaires des prières**  
Alger

El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
06:01	13:02	16:08	18:38	19:56

## Présidence de la République Le Président Bouteflika dès demain à Genève pour un «court séjour» médical

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, se rendra demain à Genève (Suisse) pour y effectuer ses «contrôles médicaux périodiques», a annoncé, jeudi, un communiqué de la présidence de la République. Ce déplacement sera de courte durée, précise le communiqué de la Présidence dont voici le texte intégral : «Son Excellence Abdelaziz Bouteflika, Président de la République» se rendra à Genève le dimanche 24 de ce mois pour un court séjour afin d'y effectuer des contrôles médicaux périodiques».



### Conseil constitutionnel

## Le chef de l'Etat préside la cérémonie de prestation de serment de Tayeb Belaïz



Le président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaïz, a prêté serment, jeudi à Alger, devant le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en application

de l'article 183 de la Constitution. La cérémonie de prestation de serment s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du Premier

ministre, Ahmed Ouyahia, du ministre de la Justice garde des Sceaux, Tayeb Louh, et du président de la Cour suprême, Slimane Boudi. Le président Bouteflika a désigné le 10 février dernier Belaïz, à la tête du Conseil constitutionnel, en remplacement du défunt Mourad Medelci. Belaïz avait occupé déjà ce poste avant d'être nommé, entre 2013 à 2015, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. Le Conseil constitutionnel, dont le président est désigné pour un mandat unique de 8 ans, est composé de 12 membres, dont 4 sont désignés par le président de la République, 2 élus par l'Assemblée populaire nationale (APN), 2 élus par la Cour suprême et 2 élus par le Conseil d'Etat.

### ASBU

## Le Président Bouteflika honoré

L'Union des radios et télévisions arabes (ASBU) a décerné, jeudi à Alger, le Bouclier de l'ASBU au président de la République, Abdelaziz Bouteflika en reconnaissance de «son soutien honorable au Monde Arabe et son souci de renforcer les relations arabes, outre son parrainage des organisations spécialisées, notamment dans le secteur audiovisuel». Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a reçu, au nom du président de la République, cette distinction de la part du Directeur général de l'ASBU Abderrehim Suleiman, en marge de la réunion périodique annuelle commune entre les coordonnateurs radio et télévision, les ingénieurs en télécommunication et les techniciens des stations terrestres des télévisions et radios arabes. A Cette occasion, Abderrehim Suleiman a salué les efforts du président de la République et son «soutien généreux et honorable et le parrainage de l'ASBU et du Centre d'échange d'informations et de programmes, ainsi que les acquis importants réalisés par l'Algérie sous sa sage conduite et ses efforts dans le renforcement de la solidarité entre pays arabes». Il s'est félicité, dans ce sens, de l'initiative de l'Algérie qui s'est chargée de «la réalisation du siège devant abriter le Centre arabe et africain d'échange d'informations et de programmes et la mobilisation des fonds nécessaires pour ce faire». Le DG de l'ASBU a qualifié, à ce titre, le bilan d'action de l'ASBU en matière d'échange d'informations de «positif et honorable», soulignant qu'il est procédé actuellement à l'échange de 13 000 matière d'informations chaque année et 10 heures d'échanges



radiophoniques journaliers, outre la réception annuelle de plus de 30 000 informations en provenance d'Europe, d'Asie et d'autres pays méditerranéens». Estimant que le Centre arabe et africain d'échange d'informations et de programmes permettra l'échange d'expériences et d'expertises entre les pays arabes et africains, le DG de l'Union africaine de radiodiffusion (UAR), Grégoire N'Djaka, a rendu hommage au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour son parrainage de ce projet qui contribuera à «la diffusion d'informations sur l'Afrique et l'élimination des stéréotypes qui présentent ce continent comme étant une région de guerre, de famine et de misère». N. I.

### Crash d'un avion militaire à Tiaret

## Deux officiers tués

Un avion militaire, probablement un appareil de type Sukhoi, s'est crashé, mercredi soir, dans la région de Tiaret, faisant deux morts. Selon nos informations, il s'agit d'un avion d'instruction appartenant à la base d'Aïn Ouessara, dans la région de Djelfa. L'avion a explosé en plein vol pour des raisons encore inconnues, précisent nos sources. Deux officiers étaient à bord, un commandant dont le corps a été retrouvé carbonisé, et un capitaine dont le corps a été déchiqueté par la violence de l'explosion.

### 13<sup>e</sup> Assemblée parlementaire de la Méditerranée L'approche algérienne en matière de déradicalisation présentée à Belgrade

Une délégation des deux chambres du Parlement a présenté, jeudi, lors des travaux de la 13<sup>e</sup> session de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), l'approche de l'Algérie en matière de déradicalisation, indique un communiqué de l'APN. La délégation algérienne a mis en exergue «le rôle de l'Algérie dans la lutte contre l'extrémisme, sous toutes ses formes ainsi que ses efforts pour la préservation des facteurs de stabilité dans la région ainsi que l'approche de l'Algérie en matière de lutte contre ce fléau à travers plusieurs axes sécuritaires, politiques et économiques», mettant en avant «le rôle positif» de cette approche dans l'instauration de la sécurité et de la stabilité nationales», précise la même source. Outre l'élection du député Abdelmadjid Denouni en qualité de vice-président de l'APM, les travaux de la première journée ont été marqués par le débat de nombreuses questions relatives à la situation sécuritaire dans la région, en sus de la question de la migration clandestine et les questions économiques et climatiques. Les travaux de cette session ordinaire ont vu la participation de 24 pays dont l'Algérie et de nombreux représentants d'organisations et instances internationales.

### Suspension de Kamel Hechouf Le nouveau maire de Khenchela installé dans ses fonctions

Le nouveau président de l'Assemblée Populaire Communale de Khenchela, en l'occurrence, l'édile Ahcène Dekhil, a été installé, mercredi soir, dans ses fonctions de président en remplacement de l'ancien président, Kamel Hechouf. L'installation a été effectuée au siège de la daïra par le chef de daïra de Khenchela, Sadek Sebba. Ahcène Dekhil est le deuxième sur la liste du parti PNSD (Parti national pour la solidarité et le développement), sorti vainqueur dans cette collectivité locale, lors des élections locales du 23 novembre 2017. Pour rappel, l'ancien président, Kamel Hechouf, est sous le coup d'une mesure conservatoire de suspension suite aux incidents survenus dans cette commune au cours du passage du candidat à la candidature de la présidentielle du 18 avril prochain, Rachid Nekkaz.

### Aéroport d'Alger Atterrissage d'urgence d'un avion de la Royal Air Maroc

Alors qu'il devait atterrir, hier vers 10h30 à l'aéroport de Tunis, un avion de la compagnie marocaine Royal Air Maroc, en provenance de Casablanca, a été contraint à un atterrissage d'urgence à Alger, rapporte, hier, le média marocain Biladi. Selon un passager, «le commandant de bord nous a informés avoir lancé un message de détresse pour un atterrissage d'urgence à Alger».

### Emigration clandestine 7300 Algériens sont arrivés en Europe par la mer en 2018

Sept mille trois cents migrants algériens sont arrivés en Espagne, en Grèce et en Italie en traversant la mer Méditerranée en 2018, selon les données du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR). Dans le détail, 5700 Algériens sont arrivés en Espagne tandis que 1200 ont traversé la mer pour arriver en Italie et que seulement 400 sont arrivés en Grèce en 2018. Le nombre d'Algériens arrivés en Europe en traversant la Méditerranée est plus important que les migrants tunisiens (5800), Ivoiriens (5600) et Gambiens (4500). Les Algériens ont été cependant moins nombreux à arriver en Europe que les Irakiens (7600), les Afghans (9300), les Syriens (10 400) ou encore les Maliens (11 200). Ils sont également bien moins nombreux que les Marocains, dont 13 600 sont arrivés en Europe par la mer en 2018. La Guinée représente, quant à elle, la nationalité avec le plus de ressortissants arrivés en Europe en traversant la Méditerranée en 2018, avec 14 400 migrants. Dans l'ensemble, 64% des migrants sont des hommes, 15% sont des femmes et 21% sont des enfants à avoir traversé la Méditerranée pour arriver en Europe en 2018.

 **L'ECHO**  
D'ALGERIE  
INFORMER ET PENSER LIBREMENT  
Quotidien National d'Information



[www.lechodalgerie-dz.com](http://www.lechodalgerie-dz.com)

 **L'ECHO**  
D'ALGERIE  
INFORMER ET PENSER LIBREMENT  
Quotidien National d'Information

**Pour votre publicité ou vos annonces,  
veuillez contacter notre département  
marketing - commercial**

*Contactez :*  
*Tél-Fax : 023 54 23 04*  
*E-mail : [echodalgerie@gmail.com](mailto:echodalgerie@gmail.com)*  
*[www.lechodalgerie-dz.com](http://www.lechodalgerie-dz.com)*